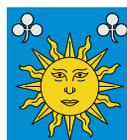


# BULCOM

N° 24 Vendredi 18 juin 2021

Bulletin des Communes • Organe officiel de Cornaux • Cressier  
Enges • Hauterive • Le Landeron • Lignières • La Tène • Saint-Blaise



Cornaux



Cressier



Enges



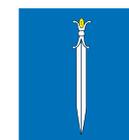
Hauterive



Le Landeron



Lignières



La Tène



Saint-Blaise

## Faire feu de tout bois

VITEOS ET LE BULCOM PROPOSENT  
LA MINUTE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Si l'on a l'impression que le bois sert avant tout aux constructions et comme combustible, Isabelle Carrel nous montre dans un article teinté d'humour à quel point le bois est partout. Littéralement... incontournable! A lire en page 13

20m<sup>2</sup>  
COIFFURE

Femme  
Homme  
Enfant

**Coline Magnin**

079 156 11 24

Sur rendez-vous

Route de Champréveyres 3  
2068 Hauterive

«NOS QUALITÉS ET  
NOS PASSIONS À  
VOTRE SERVICE, C'EST  
NOTRE MÉTIER!»

Expertises · Vente et conseils  
Promotions · Successions

thorens

LES MÉTIERS DE L'IMMOBILIER  
12, Route de Soleure, 2072 St-Blaise  
T: 032 756 00 56, www.thorens.ch

Pompes funèbres  
Grau

24h/24 032 751 28 50  
Le Landeron

Depuis 1959

une famille au service des familles

## Eco-constructeur

Entreprise générale  
Rénovations et assainissements  
Béton armé et maçonnerie  
Ouvrages d'art en béton armé  
Génie civil  
Terrassements et travaux spéciaux  
Revêtements bitumineux  
Travaux hydrauliques  
Renaturation et protection  
contre les crues  
Valorisation des matériaux  
Déconstruction et désamiantage  
Peinture et plâtrerie

[www.martiarcjura.ch](http://www.martiarcjura.ch)



**mart** arc jura



Hôtel de La Croix-Blanche  
Apprenez-en davantage en page 11

IL EST PRUDENT  
DE RÉSERVER!

HÔTEL DE LA  
CROIX-BLANCHE\*\*  
2088 CRESSIER/NE  
Tél. 032 757 11 66  
[www.croix-blanche.ch](http://www.croix-blanche.ch)

**Vendredi 18 juin**

SOIRÉE PLANCHA  
VIANDES, POISSONS,  
FRUITS DE MER,  
LÉGUMES, SALADES

**AVIS OFFICIELS DES COMMUNES**

**HAUTERIVE-SAINT-BLAISE**

  **DUEL INTERCOMMUNAL DE LA SUISSE BOUGE DU 1<sup>ER</sup> MAI AU 20 JUIN 2021. LES COMMUNES D'HAUTERIVE ET SAINT-BLAISE Y PARTICIPENT**

**Pour Rappel: notre traditionnelle marche aura lieu le 19 juin**

En avant première, pour les populations des communes d'Hauterive et de St-Blaise, réservez le samedi 19 juin pour notre traditionnelle marche (aussi en Nordic walking).

**Inscription déjà possible:** via l'appli rubrique « activité » ou sous raps.hauterive@ne.ch ou au 077 513 59 79 9h00-11h00 13h30-16h00.

Egalement sous [www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch) puis choisir commune d'Hauterive  
Départ du parking du CENTRE SPORTIF à Hauterive, via LE VILLARET à St-Blaise, le long du Golf de Vôens, au sortir de la forêt sur la route d'Enge sur env. 600m. Visite du Réservoir de l'Essert. Et retour au Centre sportif. Petit ravitaillement en cours de balade. Aller-retour = environ 10km

Le tout sera suivi par une assiette de frites-roastbeef à FR 20.– ou frites-saucisse à FR 6.– Pizza à FR 14.– à la cantine du FC Hauterive chez Calzette. Inscription pour le repas possible sur raps.hauterive@ne.ch jusqu'au 15 juin ou au 077 513 59 79

**RDV CS : 8h45 Départ: 9h00 précise** Durée: 2h30 Longueur: Env. 10 Km Degré de difficulté : Facile Restauration: dès 12h15



**SAINT-BLAISE**

 **CONSEIL GÉNÉRAL**

Législature 2021-2024 - 4<sup>ème</sup> séance

**CONVOCAATION**

**Séance ordinaire du jeudi 24 juin 2021 à 19h00**

**Salle de gymnastique des collèges de Vigner, bâtiment B**

**Accès par le fond du parking souterrain, porte de gauche**

**Le port du masque reste obligatoire durant toute la séance**

**Les chaussures à talons sont interdites dans la salle de gymnastique**

**Ordre du jour:**

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance du 25 mars 2021
3. Nomination d'un-e membre de la Commission de fusion en remplacement de Mme Helene Eberhard (ENT), démissionnaire
4. Nomination d'un-e membre du Syndicat intercommunal des patinoires du Littoral
5. Modification du règlement communal sur les finances; rapport à l'appui
6. Demande de crédit d'engagement et supplémentaire de CHF 55'000.00 pour procéder à l'aménagement d'un fitness urbain (Street Workout) sur les rives de Saint-Blaise; rapport à l'appui
7. Comptes et gestion de l'exercice 2020; rapport à l'appui
8. Communications du Conseil communal
9. Motions et propositions
10. Interpellations et questions

Saint-Blaise, le 9 juin 2021

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

le président

R. Canonica

le secrétaire

P. Schmid

**Cette séance est ouverte au public moyennant le respect des prescriptions Covid qui seront appliquées, soit distanciation sociale (1,5 m.), port du masque et désinfection des mains.**

**SAINT-BLAISE**

 **FERMETURE DE L'AGENCE AVS/AI ET DU GUICHET ACCORD**

Nous informons la population de l'Entre-deux-Lacs que les guichets AVS/AI et ACCORD seront fermés tous les après-midis dès le 14 avril 2021 et ceci pour une durée indéterminée.

Nous vous rappelons que les guichets sont installés (dans un grand container bleu) en face du bâtiment administratif communal (qui subira d'importantes transformations durant au moins 1 année).

Nous privilégions tout contact par téléphone ou courriel. La boîte aux lettres est mise à votre disposition pour y déposer vos documents.

Nous vous invitons à visiter notre site [www.saint-blaise.ch](http://www.saint-blaise.ch) pour toute autre information.

Nous vous remercions de votre compréhension.

**CHÂTELLENIE DE THIELLE**

 **SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE LA CHÂTELLENIE DE THIELLE ET ENVIRONS**

Syndicat intercommunal pour l'assainissement des eaux de la Châtellenie de Thielle et environs

Communes d'Hauterive, Saint-Blaise, La Tène, Cornaux, Cressier, Enges (Gals et Gampelen)

Séance du conseil intercommunal du 9 juin 2021 :

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 133 de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés au bureau communal de chaque commune membre du syndicat.

Intitulé des arrêtés :

1. Demande de crédit de CHF 650'000.– pour la réhabilitation de la station de pompage 8 (SP8) Rothaus.
2. Demande de crédit de CHF 220'000.– pour la réhabilitation des collecteurs (Etap 2021)
3. Demande de crédit pour un montant maximal de CHF 200'000.– pour la révision des pompes STAR2000 (financé par la contribution N5)

Echéance du délai référendaire: lundi 9 août 2021

**SAINT-BLAISE**

 **LOCATION DE VÉLOS À 50%**

Pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive, la commune de Saint-Blaise informe la population que les 50 premiers habitants à se présenter aux guichets du contrôle des habitants (Grand'Rue 29) se verront remettre un coupon de réduction de 50% sur les abonnements Neuchâtelroule (30.– au lieu de 60.–). Le téléchargement de l'application « Donkey Republic », la création d'un compte client ainsi qu'une carte de crédit (Mastercard, Visa ou American Express) sont nécessaires avant le passage au guichet. Sans ces 3 dernières conditions, l'abonnement ne pourra être délivré. L'introduction du code au sein de l'application se fera par le collaborateur au guichet. Offre valable jusqu'au 31.12.2021 et réservée aux habitants de Saint-Blaise.



**AVIS OFFICIELS DES COMMUNES**

**SAINT-BLAISE**

**AVIS D'ENQUÊTE**

L'enquête publique est ouverte du 18.06.21 au 19.07.21 Publication FAO n° 24  
**Dossier SATAC n° 111273**  
 Parcelle(s) et coordonnées : 4964 - Saint-Blaise ; 1207040/2565291  
 Situation : Les Lavannes ; Rue de Neuchâtel 22  
 Description de l'ouvrage : Transformation de l'appartement au rez-de-chaussée  
 Requérant(s) : Gérard Brodard, 1470 Lully  
 Auteur(s) des plans : Sandrine Rossel, Archi-Cube Hofstetter & Partenaires, La Guérite 10, 1541 Sevaz  
 Demande de permis de construire : Sanction minime importance  
 Affectation de la zone : Zone d'habitation à moyenne densité / Entrée en vigueur le 12.12.2001  
 Autorisation(s) spéciale(s) : A un alignement  
 Particularités : Situation au bénéfice des droits acquis au sens de l'article 12a LCAT  
 Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.  
 Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

**CORNAUX - CRESSIER - ENGES - HAUTERIVE  
 LA TÈNE - LE LANDERON - LIGNIÈRES - SAINT-BLAISE**

**COMMANDE D'ATTESTATIONS  
 AU TRAVERS DU GUICHET UNIQUE**

Toute personne qui souhaite un document émanant du contrôle des habitants à la possibilité de l'obtenir, via le guichet unique.  
 Les documents suivants sont disponibles :  
 - Attestation de domiciliations précédentes (domicile avec historique).  
 - Attestation de domicile.  
 - Attestation de séjour (secondaire).  
**Comment s'inscrire au Guichet unique ? :** [www.guichetunique.ch](http://www.guichetunique.ch)  
 Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de votre contrôle des habitants.



Les contrôles des habitants



**Tôlerie**  
**Peinture**  
**Jantes**  
**Vitres teintées**  
**Grêle**

**Carrosserie de Cornaux**  
 Chemin des Nageux 7  
 2087 Cornaux  
 Tél. 032 757 17 37  
 c.cornaux@hotmail.com



**le clos des Argilles**

**naef**

**LE CLOS DES ARGILLES, CRESSIER**  
 Appartements en PPE, de 2.5 à 5.5 pièces

- Label Minergie
- Aux abords des vignes

Dès CHF 340'000.-  
[leclosdesargilles.ch](http://leclosdesargilles.ch)

#ProjetsNeufs 032 737 27 50 Foncièrement **Durable**

**Eurofoot sur fond d'embellie sanitaire  
 Changement d'ambiance...**



*Muedin*

**AVIS OFFICIELS DES COMMUNES**

**LIGNIÈRES**

 **CONVOCAION**

Le Conseil général de Lignières est convoqué en séance ordinaire

**Jeudi 24 juin 2021 à 20h00**

**Collège de la Gouvernière – Vy d'Enty 2  
Salle polyvalente (salle de gymnastique)**

**Ordre du jour**

1. Appel.
2. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil général du 29 avril 2021.
3. Approbation de l'ordre du jour.
4. Communications du président.
5. Comptes de l'exercice 2020. Rapport à l'appui.
6. Demande de crédit d'engagement et budgétaire de CHF 33'000.– pour l'acquisition d'un nouveau véhicule pour le service de la voirie. Rapport à l'appui.
7. Demande de crédit d'engagement de CHF 80'000.– pour la réfection du chemin agricole de Champ Jallaz. Rapport à l'appui.
8. Lettres et pétitions.
9. Motions et propositions.
10. Résolutions, interpellations et questions.
11. Communications du Conseil communal.

**AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL**

Le président  
Cédric Hadorn

Le secrétaire  
Serge Gaillard

**CRESSIER**

 **VANDALISME**

Avec étonnement et consternation, le Conseil communal a constaté lundi matin 14 juin 2021 que les bacs à fleurs situés dans la cour du Château avaient été saccagés durant le week-end dernier.

Ces agissements dénotent un cruel manque de respect envers le travail effectué par le service des travaux publics qui met tout en œuvre pour embellir les rues de notre village. Les contrevenants seront systématiquement dénoncés auprès des Autorités compétentes.

LE CONSEIL COMMUNAL



**CRESSIER**

 **AVIS D'ENQUÊTE**

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

Requérant: ARADAS Adrian

Article cadastral n°: 5698

Situation: rue de l'Eglise

Auteur des plans: Aradas & Fils architecture, 2072 Saint-Blaise

Nature des travaux: Construction d'un bâtiment de quatre duplex mitoyens

Sanction: préalable

Affectation de la zone: zone d'ancienne localité

Autorisation spéciale: abattage d'arbres

Dossier SATAC n°: 110336 Publication FAO n°: 23

Date du délai d'opposition: 12 juillet 2021

Les plans de construction peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 11 juin 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

**LIGNIÈRES**

 **AVIS AUX PROPRIETAIRES**

**Taille des arbres et des haies en bordure de voie publique**

Les arbres et les haies plantés en bordure de la voie publique doivent être taillés par les propriétaires de façon à ne pas gêner la circulation routière et piétonnière, masquer la signalisation et l'éclairage public ou limiter la visibilité.

Nous demandons aux propriétaires concernés de bien vouloir faire en sorte de respecter ces dispositions d'ici au **15 juillet 2021**. Passé cette date, une entreprise sera mandatée par la commune pour effectuer ces tailles et les frais y relatifs seront refacturés aux propriétaires.

LE CONSEIL COMMUNAL

**CRESSIER**

 **SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 10 JUIN 2021**

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2<sup>ème</sup> alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Intitulé des arrêtés:

1. Arrêté muni de la clause d'urgence de CHF 34'000.00.– pour des travaux dans la chaufferie du collège (L'urgence est motivée comme suit: Les travaux doivent impérativement se dérouler durant la période des vacances d'été de l'école afin de ne pas perturber le fonctionnement scolaire)
2. Arrêté relatif à l'augmentation de la compétence financière du Conseil communal à CHF 30'000.00.–
3. Arrêté relatif à une demande de crédit de CHF 580'000.00.– pour la mesure 8 étape 2 du PGEE
4. Arrêté relatif à l'adoption des comptes 2020 (non soumis à référendum)

Échéance du délai référendaire: Lundi 9 août 2021

Cressier, le 10 juin 2021

## AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

## LE LANDERON



## NO 4 SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL

## Convocation

**Judi 24 juin 2021 à 19 h 30 à l'Aula du Centre des Deux Thielles****Mesures COVID:** Dispositions et mesures applicables en fonction des décisions du Conseil fédéral:

- Le port du masque est obligatoire pour tous les participants, le public et la presse, dès le parking & l'entrée dans le bâtiment
- La mezzanine est réservée à la presse et au public

## Ordre du jour:

1. Appel
2. Procès-verbal no 3
3. Comptes 2020 et rapport de la Commission financière et de gestion
4. a) Nomination du Bureau du Conseil général  
b) Nomination de 9 membres auprès de la Commission financière et de gestion  
c) Nomination d'un membre auprès de la Commission agricole et d'améliorations foncières en remplacement de M. Bernhard Wenger
5. Crédit d'étude préliminaire de CHF 165'000 pour l'implantation et la construction d'un bâtiment pour l'accueil parascolaire  
Arrêté 1426
6. Règlement de police - Modification de l'article 3.27, chiffre 2, relatif aux horaires du stand de tir au pistolet  
Arrêté 1427
7. Motion du parti socialiste intitulée «création d'appartements avec encadrement»
8. Motion du parti vert/libéral intitulée «écopoint - récolte du carton»
9. Motion du parti vert/libéral intitulée «création d'une task-force affaissement du Bourg»
10. Interpellations et questions
11. Divers

LE CONSEIL COMMUNAL

## LE LANDERON



## AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 18.06.21 au 19.07.21 Publication FAO n° 24

**Dossier SATAC n° 110097**

Parcelle(s) et coordonnées : 8228 - Le Landeron ; 1211863/2571367

Situation : Derrière Ville ; Rue des Bornelets 18

Description de l'ouvrage : Agrandissement d'un logement au 2<sup>e</sup> étage

Requérant(s) : Alush, Flurim et Nazmije Dervishaj, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans : Laurent Demarta, Bard-Demarta sàrl, Route de Neuchâtel 2, 2088 Cressier

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone : Zone d'habitation à moyenne densité 2/Entrée en vigueur le 12.06.2002

Autorisation(s) spéciale(s) : Art. 2.5 al. 2 RCC (Lucarnes)

Particularités : Situation au bénéfice des droits acquis au sens de l'article 12a LCAT

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

## LE LANDERON



## FÊTE NATIONALE 2021

Au vu de la situation sanitaire encore instable à l'heure actuelle et des contraintes liées aux dispositions à prendre afin de garantir le respect des mesures sanitaires en vigueur, le Conseil communal a pris la décision d'annuler l'édition 2021 de la Fête nationale, célébrée habituellement le 31 juillet au sein de notre village.

Soucieux de protéger la santé de toutes et de tous, le Conseil communal préfère éviter, pour l'heure, l'organisation d'événements officiels rassembleurs.

Nous espérons pouvoir compter sur votre compréhension.

LE CONSEIL COMMUNAL

## CORNAUX



## INFORMATION À LA POPULATION

**DÉCISION DES AUTORITÉS COMMUNALES DE CORNAUX****Fermeture complète du Skate Park dès le 1<sup>er</sup> juin 2021****et ceci jusqu'à nouvel avis (mise en conformité des installations).**

La commune décline toute responsabilité en cas de non-respect de cette décision.

Nous vous remercions de votre compréhension.

LE CONSEIL COMMUNAL

## ENGES

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT DES ÉLÈVES  
ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021

Chers parents,

Tous les enfants engeois effectuant leur scolarité obligatoire et au bénéfice d'un abonnement «Onde verte» (à partir d'Enges et pour 2 zones) ont droit au remboursement de leur abonnement.

Nous remercions les parents qui souhaitent obtenir ce remboursement, de nous transmettre par mail à [commune.enges@ne.ch](mailto:commune.enges@ne.ch) la quittance de paiement de l'abonnement ainsi que les coordonnées bancaires où le virement pourra être effectué d'ici le 30 juin 2021. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.

Tout en restant à votre disposition, nous vous prions de recevoir, chers parents, nos salutations distinguées.

Administration communale

## ENGES



## PROCLAMATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER GÉNÉRAL

Le 17 mai 2021, le Conseil communal a proclamé élu conseiller général M. Bernard Monnet, suppléant de la liste d'entente communale, en remplacement de M<sup>me</sup> Sofia De Paulo Feteira, démissionnaire.

Le Conseil communal porte le résultat ci-dessus à la connaissance des électeurs conformément à la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et les informe que tous recours concernant la validité de cette élection complémentaire doivent être adressés à la Chancellerie d'Etat dans les six jours qui suivent le présent avis.

LE CONSEIL COMMUNAL

## ENGES



## CONSEIL GÉNÉRAL ORDINAIRE

**Mardi 29 juin 2021 à 20h15 - Salle communale, Enges**

## ORDRE DU JOUR

1. Appel.
2. Approbation des procès-verbaux
  - 2.1. Séance de constitution du 26 novembre 2020
  - 2.2. Séance ordinaire du 16 décembre 2020
3. Nominations
  - 3.1. Nominations dans les commissions
4. Propositions, projets d'arrêtés et rapports du Conseil communal :
  - 4.1. Comptes 2020. Rapport à l'appui.
  - 4.2. Demande de crédit concernant l'achat de radars tri-flash pour le Collège d'Enges à la hauteur de CHF 21'000.00. Rapport à l'appui.
5. Point de situation du dossier de la fusion.
6. Correspondance du Conseil général (lettres, pétitions et motions populaires).
7. Interventions du Conseil général (motions, propositions, interpellations, résolutions).
8. Informations des membres du Conseil communal.
9. Questions des membres du Conseil général.

LE CONSEIL COMMUNAL

## NEUCHÂTEL



## MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Département du développement territorial et de l'environnement, conformément à l'article 25 de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), du 2 octobre 1991, met à l'enquête publique sur le territoire de la commune de La Tène :

**Le plan d'affectation cantonal et le plan d'alignement cantonal du pôle de développement économique du Littoral est**

La mise à l'enquête publique a lieu du **18 juin 2021 au 19 juillet 2021**.

Les documents peuvent être consultés pendant les heures d'ouverture des bureaux :

- au service de l'aménagement du territoire, Rue de Tivoli 5, 2003 Neuchâtel-Serrières (Lundi à jeudi de 8h à 12h et 13h30 à 17h ; vendredi de 8h à 12h et 13h30 à 16h30) ;
- au bureau communal de La Tène, Rue Auguste-Bachelin 4, 2074 Marin-Epagnier (Lundi de 8h30 à 12h et 14h à 18h ; Mardi – jeudi de 8h30 à 12h ; Mercredi de 8h30 à 12h et 14h à 16h30 ; Vendredi de 8h30-13h30) ;

Toute opposition doit être adressée **jusqu'au 19 juillet 2021** au Conseil d'Etat, Château, 2000 Neuchâtel.

Neuchâtel, le 11 juin 2021

## AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

### LA TÈNE

#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 28.05.21 au 28.06.21 Publication FAO n° 21  
**Dossier SATAC n° 110938**  
 Parcelle(s) et coordonnées : 4258 - Marin - Epagnier ; 1206942/2566874  
 Situation : Les Sors ; Rue des Sors  
 Description de l'ouvrage : Construction d'un parking à étages de 397 places de parc  
 Requérant(s) : EM MICROELECTRONIC-Marin SA, 2074 Marin-Epagnier  
 Auteur(s) des plans : Philippe Milani, Milani Architecture Sàrl, Place du 23 Juin 1, 2350 Saignelégier  
 Demande de permis de construire : Sanction définitive  
 Affectation de la zone : Zone industrielle/Compétence Communale/Entrée en vigueur le 07.06.1995  
 Autorisation(s) spéciale(s) : Art. 12.01.6 RAC (hauteur corniche)  
 Particularités :  
 Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.  
 Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### LA TÈNE

#### ARRÊTÉS SOUMIS À RÉFÉRENDUM

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129 de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.  
 Ils peuvent être consultés à l'administration communale.  
 Séance du Conseil général du 10 juin 2021.  
**Intitulé des arrêtés :**  
 - Révision partielle du règlement général de commune  
 - Crédit d'engagement de 80'000 francs pour remplacer les horodateurs et adapter la signalisation des parkings communaux  
 - Crédit supplémentaire au budget 2021 de 30'000 francs pour financer les transports scolaires de Thielle et Wavre  
 - Modification du règlement général de commune (amendement des motions)  
**Échéance du délai référendaire :** lundi 9 août 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

### LA TÈNE

#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 28.05.21 au 28.06.21  
 Publication FAO n° 21  
**Dossier SATAC n° 111337**  
 Parcelle(s) et coordonnées : 1247 - Thielle - Wavre ; 1207966/2569121  
 Situation : Derrière-le-Château ; Pré-du-Pont 1A  
 Description de l'ouvrage : Installation de clôtures et d'une pergola  
 Requérant(s) : David et Stéphanie Rosa, 2075 Thielle  
 Auteur(s) des plans :  
 Demande de permis de construire : Sanction minime importance  
 Affectation de la zone : Zone de faible densité/Entrée en vigueur le 14.04.1993 Zone à protéger/Entrée en vigueur le 14.04.1993  
 Autorisation(s) spéciale(s) :  
 Particularités :  
 Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.  
 Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### CORNAUX

#### SOIRÉE D'INFORMATION 23 JUIN 2021-ESPACE TA'TOU

Mesdames, Messieurs,  
 Depuis quelques mois déjà, Groupe E est le prestataire d'énergie électrique dans votre Commune.  
 Afin de vous présenter notre société et répondre à vos questions, nous avons le plaisir de vous convier à une séance d'information qui aura lieu le :  
**mercredi 23 juin à 19h à l'Espace ta'tou, Clos-Saint-Pierre 12 à 2087 Cornaux.**  
 Un verre de l'amitié vous sera servi à l'issue de la séance, dans le respect des normes sanitaires en vigueur.  
 Nous nous réjouissons de votre participation.  
 Groupe E  
 Route de Morat 135  
 1763 Granges-Paccot  
 events@groupe-e.ch  
 026 352 53 88

### LA TÈNE

#### SUBVENTION ABO ADO

Pour rappel, les élèves et personnes en formation (de 6 à 20 ans) peuvent percevoir une subvention communale d'un montant représentant le 50% (CHF 247.50) d'un abonnement Onde Verte (2 zones).  
 Les parents dont les enfants auront entre 6 et 15 ans durant l'année scolaire 2021-2022 peuvent dorénavant obtenir le bon via le Guichet unique. Si toutefois vous n'avez pas de compte sur cette plateforme, vous pouvez contacter notre administration communale.  
 Pour les personnes entre 16 ans et jusqu'au jour précédant leurs 20 ans, le processus reste le même et elles sont priées de s'adresser au bureau communal avec une pièce d'identité ainsi qu'une attestation de la formation en cours.  
 De plus amples informations sont disponibles en suivant le lien «Subvention Abo Ado» qui se trouve sur la page d'accueil de notre site Internet.

L'administration communale

### LA TÈNE

#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 18.06.21 au 19.07.21 Publication FAO n° 24  
**Dossier SATAC n° 111277**  
 Parcelle(s) et coordonnées : 803 - Marin - Epagnier ; 1206550/2566243  
 Situation : Les Planches ; Rue Louis-de-Meuron 11  
 Description de l'ouvrage : Transformations intérieures d'une habitation avec changement d'affectation d'une pièce et modification de la terrasse  
 Requérant(s) : Michel Mathys, 2074 Marin Epagnier  
 Auteur(s) des plans : Lidia Renzo, A-Tec Saudan Architecture Sàrl, Route de Coffrane 3, 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane  
 Demande de permis de construire : Sanction définitive  
 Affectation de la zone : Zone d'habitation à faible densité 2 / Entrée en vigueur le 07.06.1995  
 Autorisation(s) spéciale(s) : Distance à la forêt  
 Particularités :  
 Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.  
 Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### CORNAUX

#### DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE, SANCTION DÉFINITIVE

L'enquête publique est ouverte du 18.06.21 au 19.07.21  
 Publication FAO n° 24  
**Dossier SATAC n° 111478**  
 Parcelle(s), coordonnées : 1392 - Cornaux ; 1209924/2567925  
 Situation : Cornaux ; Route du Roc 1  
 Description de l'ouvrage : Installation d'une pompe à chaleur  
 Requérant(s) : Marie-Adeline Béguin, 2087 Cornaux  
 Auteur(s) des plans : Olivier Ray 2R Technique SA, Château 4, 2034 Peseux  
 Demande de permis de construire : Sanction minime importance  
 Affectation de la zone : Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 20.12.1999  
 Autorisation(s) spéciale(s) : Distance à une forêt  
 Particularités :  
 Pose de perches gabarits : Non  
 Conformément à l'article 34, al. 1, de la loi sur les constructions, du 25 mars 1996, nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le service de l'aménagement du territoire, du dossier ci-dessus.  
 Les plans sont déposés au bureau communal où ils peuvent être consultés. Ils peuvent également être consultés auprès du service susmentionné.  
 Les oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Clos St-Pierre 1, 2087 Cornaux.  
 Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille Officielle fait foi.  
 Cornaux, le 9 juin 2021

LE CONSEIL COMMUNAL



AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

**CORNAUX**



**AVIS DE TRAVAUX**

Fermetures et réouvertures ponctuelles

Rue des Fontaines - Vignoble sur 45 m – Carrefour Les Longins

Les tronçons suivants seront fermés:

- Carrefour Vignoble: Dès le 21 juin 2021, des réouvertures ponctuelles et provisoires sur chaille seront possibles. D'éventuelles perturbations sont à prévoir pour les travaux de surface.
- Rue des Fontaines: De la rue du Vignoble au Chemin des Longins, travaux CAD, pose des infrastructures et aménagements de surface. Réouvertures ponctuelles et provisoires sur chaille jusqu'aux jardins possibles dès le 28 juin selon avancement des travaux de surface.
- Rue des Jardils: Bidirectionnelle en cul-de-sac jusqu'à terminaison des travaux d'infrastructures. Réouverture ponctuelles et provisoires sur chaille dès le 28 juin.
- Carrefour Longins: Fermeture ponctuelle pour pose CAD dès le 14 juin 2021.

Réouvertures ponctuelles et provisoires sur chaille possibles courant juillet selon avancement des travaux de surface.

- Rue des Fontaines: Du Chemin des Longins jusqu'à l'entrée des Fontaines 56, fermeture de la route pour pose CAD et aménagement de surface de fin juin à fin juillet

Le trafic motorisé sera interdit et l'accès piétonnier sera toujours garanti sur ce tronçon. Des passerelles seront installées pour permettre l'accès aux propriétés privées aux endroits nécessaires.

Une zone de stationnement provisoire a été créée au chemin des Jardils pour les riverains concernés par ces travaux.

Le ramassage des poubelles ne pourra plus se faire au pied de chaque maison ainsi que les déchets verts.

Les riverains qui sont touchés par le secteur en travaux devront apporter leur poubelle au niveau du carrefour du chemin des Martinettes, ou au niveau de la rue du Vignoble N°10.

Les riverains qui ont des difficultés pour le transport de leur benne à déchets verts pourront solliciter l'entreprise S. Facchinetti SA qui transportera leur container à l'emplacement prévu.

Merci pour votre compréhension.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée pour la déviation.

Le bureau VBI SA et la commune de Cornaux communiquent chaque semaine dans le Bulcom la planification estimative des travaux.

L'avancement étant fortement dépendant de la réalité du terrain, des modifications du planning et du phasage des travaux restent possibles et envisageables.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire au sujet de cette fermeture.

LE CONSEIL COMMUNAL

**CORNAUX**



**AVIS DE TRAVAUX**

Fermetures Tronçon RC5 – Martinettes

Carrefour Tilleul: Du carrefour Clos-Saint-Pierre jusqu'à la hauteur du magasin (voir plan), la rue des Fontaines sera fermée dès le 28 juin pour permettre la pose des tuyaux de chauffage à distance.

Les travaux sur le tronçon sont estimés d'une durée de 3 semaines. A la suite, les tronçons du magasin jusqu'au carrefour des Martinettes et du temple jusqu'au tilleul seront réalisés simultanément (une nouvelle annonce sera faite)

Le trafic motorisé sera interdit et l'accès piétonnier sera toujours garanti sur ce tronçon. Des passerelles seront installées pour permettre l'accès aux propriétés privées aux endroits nécessaires.

Le ramassage des poubelles ne pourra plus se faire au pied de chaque maison ainsi que les déchets verts.

Les riverains qui sont touchés par le secteur en travaux devront apporter leur poubelle au niveau du carrefour Clos-Saint-Pierre (Tilleul).

Les riverains qui ont des difficultés pour le transport de leur benne à déchets verts pourront solliciter l'entreprise S. Facchinetti SA qui transportera leur container à l'emplacement prévu.

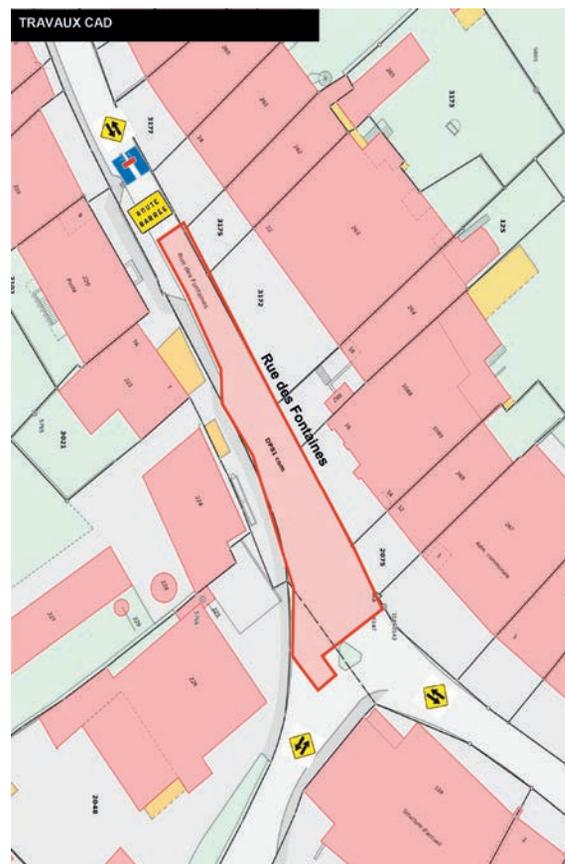
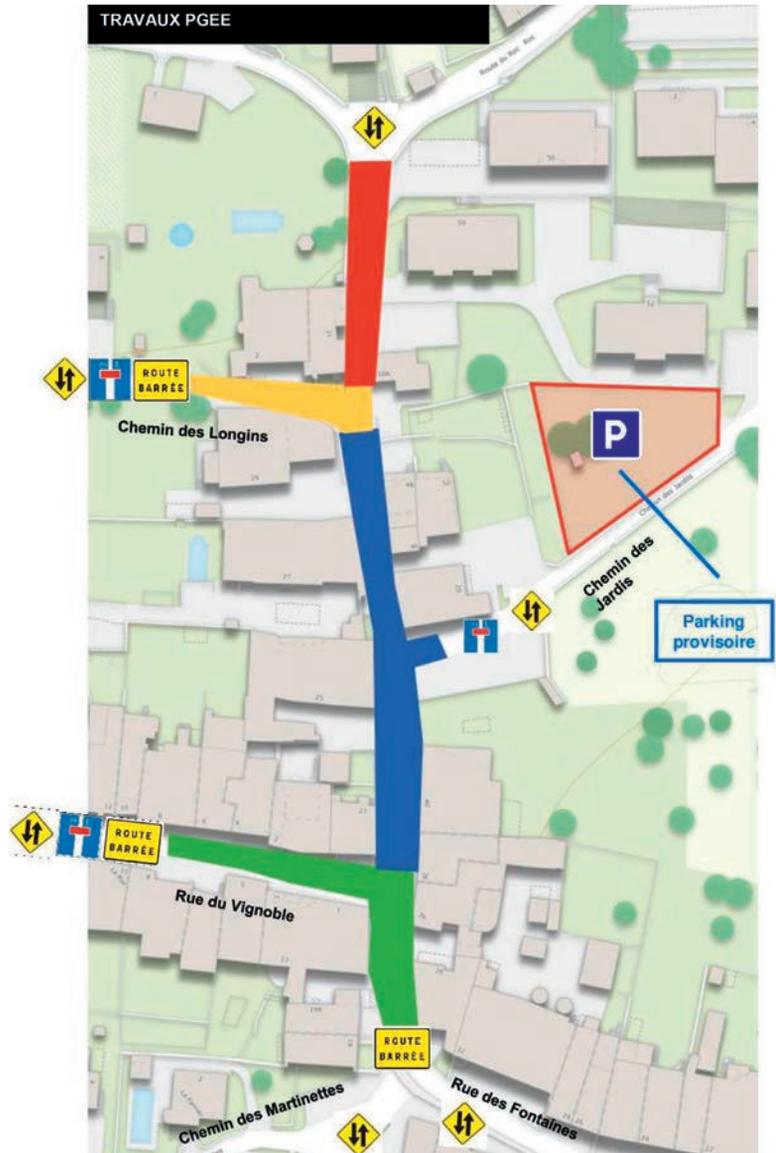
Merci pour votre compréhension.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée pour la déviation.

L'avancement étant fortement dépendant de la réalité du terrain, des modifications du planning et du phasage des travaux restent possibles et envisageables.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire au sujet de cette fermeture.

LE CONSEIL COMMUNAL



ENTRE-DEUX-LACS

## L'Art prend l'air à la Vue-des-Alpes

Deuxième édition de Art-en-Vue qui s'installe à la Vue-des Alpes et dialogue avec le paysage.

Multiculturel ce festival offre la possibilité de jeter un regard différent sur le site mis

à l'honneur dans le cadre d'un dialogue entre artistes, paysages et l'œuvre littéraire de Jean-

Paul Zimmermann. Avec son panorama d'exception La Vue-des-Alpes constitue un site

touristique d'importance cantonale. Conscient de ce potentiel la

Commune de Val-de-Ruz et le Parc Chasseral, après avoir mené une

réflexion commune pour une valorisation culturelle et événementielle

spécifique, ont créé en 2018 la première édition du Festival en plein air. Pour sa deuxième édition

Art-en-Vue pose le décor avec Passe-Paille, Totemsky, La Racine

des cornes, L'ère des cloches, L'enjeu du pâturage, Personnages en branches, L'épapillonnement, Le clos

Céleste, pour ne citer quelques-uns des riches tableaux aux multiples évocations... à vous surprendre et à susciter votre réflexion!

**Programme de tout l'été:**  
- Exposition artistique déjà ouverte et qui le sera jusqu'au 31 octobre.  
Treize installations gigantesques

et monumentales imaginées par l'artiste Emmanuel DuPasquier, dit Paxon, à découvrir, à pied, en libre accès.

- A faire en tout temps, au départ du parking de la Vue des Alpes, deux parcours rythmés par les créations land art de Ruben Pensa

- boucle des Loges: 4 km, 1h30 de marche

- boucle Montagne de Cernier: 7 km, 2h00 de marche.

- Des visites guidées de l'exposition, (durée 2h30), gratuites et ouvertes à toutes et tous, déjà en cours et qui repartent les 24/26

juin, 1er juillet, 9/16 septembre. Inscription obligatoire jusqu'à 2 jours avant la sortie auprès de

Samuel Torche, samuel.torche@parcchasseral.ch ou au 032 942 39 49.

Informations, programme des événements, inscription: [www.arten-vue.ch](http://www.arten-vue.ch)

**PS:** Veuillez respecter les œuvres, la nature et les habitants des lieux en restant sur les sentiers balisés, en tenant votre chien en laisse et en emportant vos déchets. Merci également de tenir compte de normes de

sécurité en vigueur liées au covid-19. GC

MARIN

## Matches du FC Marin-Sports pour le week-end prochain



**Samedi 19 juin 2021**

- 09:00 Team 3L 2-FC Marin-sports 1
- 10:00 Team Bas-Lac (Marin) 2-FC Les Ponts-de-Martel
- 10:30 FCFF (Floria) 2-FC Marin-Sports 2
- 11:00 Team Littoral (Boudry) 2-Team Bas-Lac (Marin) 1
- 17:30 FC Marin-Sports1 (2<sup>ème</sup> ligue)-FC Saint-Imier 1

- Juniors E1
- Juniors D1
- Juniors E2
- Juniors D2 (2<sup>ème</sup> ligue)

**Mercredi 23 juin 2021**

- 20:00 FC Béroche-Gorgier 1 (2<sup>ème</sup> ligue)-FC Marin-Sports 1 (2<sup>ème</sup> ligue)
- 1/2 finale de la coupe neuchâteloise

Modèle illustré: Kia Sportage Black Edition 4x4 1.6 CRDi, man. CHF 33 950.-, pack Black Edition+ CHF 1500.-, peinture métallisée CHF 750.- (TVA incluse), 6,5 l/100 km, 170 g CO<sub>2</sub>/km<sup>3</sup>, catégorie de rendement énergétique C. Kia Sportage Black Edition 4x4 1.6 TGD-i, man. CHF 32 950.-, peinture métallisée CHF 750.- (TVA incluse), 9,2 l/100 km, 209 g CO<sub>2</sub>/km<sup>3</sup>, catégorie de rendement énergétique F. \*Prime de CHF 2 000.- déjà déduite. Offre valable jusqu'au 30.6.2021 ou dans la limite des stocks disponibles.

**Storrer Automobiles Sàrl**  
**GARAGE ET CARROSSERIE**  
Grand-Pont 2 • 2087 Cornaux  
Tél. 032 757 15 56 • [www.storrerautomobiles.ch](http://www.storrerautomobiles.ch)

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Épisode n° 5  
**PDE LITTORAL EST : UN PÔLE NATURE & ÉCONOMIE**

Suite à la consultation publique effectuée à la fin 2018, le Conseil d'État et la commune de la Tène ont fourni un effort conséquent pour compléter le projet et mettre l'accent sur les thématiques de la biodiversité, de l'énergie, de la mobilité et des espaces publics. La mise à l'enquête publique du projet démarre.

Le pôle de développement économique Littoral est a opéré sa mue. Lors de la consultation publique du projet fin 2018, un large consensus s'est dégagé pour soutenir le projet, tout en invitant le Conseil d'État et la commune à approfondir les thématiques environnementales. Par conséquent, des expert-e-s reconnu-e-s dans les domaines de la biodiversité, de l'énergie, de la mobilité et du paysage ont été mandaté-e-s pour effectuer un audit du projet et y apporter des compléments.

Parallèlement, un dispositif participatif a été mis en place. Regroupant des membres du législatif communal, de la population et des groupes d'intérêts, une journée participative a été organisée en octobre 2019 et une présentation de restitution s'est déroulée en juillet 2020. De manière globale, les compléments apportés au projet ont été largement salués.

**Biodiversité, écologie et paysage**

Le site actuel du pôle est essentiellement occupé par une agriculture essentiellement conventionnelle, laissant peu de place à la biodiversité. Fort de ce constat, le parti a été pris d'apporter des objectifs « biodiversité » à la fois dans le cadre des futurs projets de construction, des aménagements des espaces ouverts privés et dans l'espace public. Par exemple, un biotope majeur sera aménagé au cœur du site.

Au niveau énergétique, un souci particulier a été porté sur l'identification des mesures à mettre en place pour d'une part réduire les besoins en énergie, mais également favoriser la mise en place d'une écologie industrielle à l'échelle du pôle de développement, voire au-delà. En termes de mobilité, le défi a été fixé de réduire le besoin en stationnement, et par conséquent le trafic, de moitié par rapport aux normes en vigueur. Pour y parvenir, l'approche multimodale a été renforcée et des mesures fortes de promotion des mobilités douces et d'amélioration des interfaces de transports publics ont été prises. Le prolongement de la ligne de bus s'effectuera en même temps que les premières implantations d'entreprises. Ces différentes thématiques

feront l'objet de développement dans les prochains épisodes.

**Une charte des espaces publics et paysagers**

Afin de garantir la mise en œuvre des objectifs élevés, une charte des espaces publics et paysagers a été développée. Ce document fait partie intégrante de la planification et réglementation du site. La charte a force obligatoire pour les autorités communales et cantonales, mais également pour les tiers et futurs constructeurs du secteur. Ce document se focalise sur l'engagement à adopter et mettre en œuvre des mesures concrètes (biotope, aménagement de l'espace public, toitures végétalisées, etc.) qui participent à la gestion de l'utilisation du sol et au développement harmonieux du site.

**Réalisation d'un écoquartier et coordination avec le plan d'aménagement communal**

Le pôle de développement écono-

mique Littoral est comprend à la fois un quartier d'activités et un quartier mixte avec un espace réservé à un équipement public. Afin de garantir un développement harmonieux et cohérent, l'État mène une politique foncière active afin d'être propriétaire de la majeure partie du site. En ce qui concerne les équipements (voirie, places publiques, réseaux, etc.), ceux-ci font l'objet d'un plan d'équipement dont une large partie du financement est à charge des propriétaires.

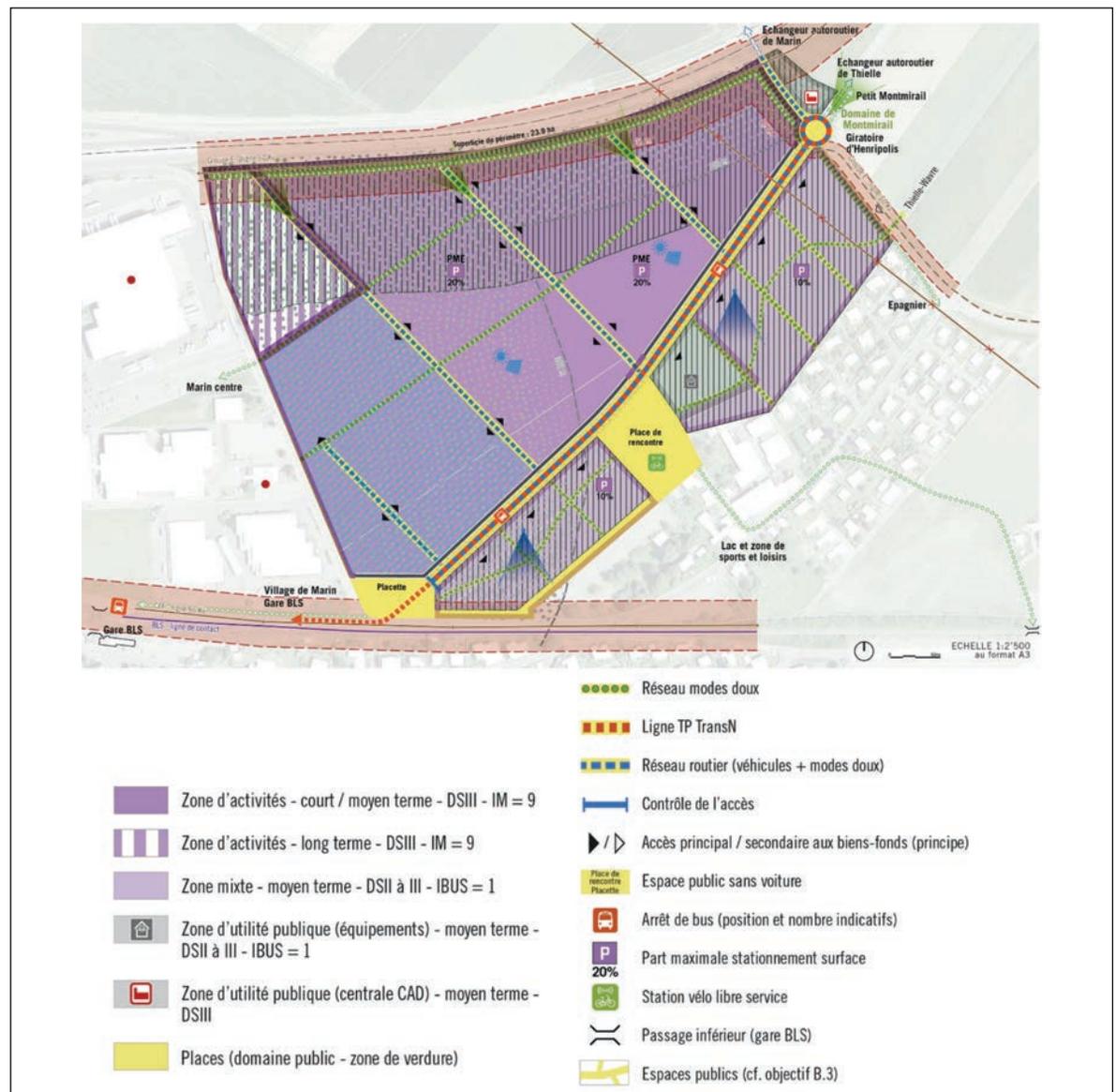
Le plan d'affectation cantonal mis à l'enquête publique concerne le quartier d'activités. Au niveau du quartier mixte, les travaux d'amélioration du projet ont permis d'identifier l'opportunité de réaliser un écoquartier exemplaire et innovant. Afin d'assurer le lien entre le pôle Littoral est et la gare de Marin-Épagnier, le secteur de l'écoquartier fait l'objet d'une étude-test menée par la commune.

La formalisation de ce quartier s'effectuera dans le cadre de la révision du plan d'aménagement local.

**Enquête publique du plan d'affectation cantonal : modalités de consultation des documents**

Le plan d'affectation cantonal relatif au quartier d'activités fait l'objet d'une enquête publique du 18 juin au 19 juillet 2021. Les documents soumis à l'enquête sont consultables dans les locaux de l'administration communale, ainsi qu'auprès du service cantonal de l'aménagement du territoire (rue de Tivoli 5, 2000 Neuchâtel). Pour compléter le dispositif, une permanence est organisée dans les locaux communaux les 21 et 28 juin et les 5 et 12 juillet 2021 (14h-18h). Un spécialiste du projet sera à disposition pour répondre aux questions de la population.

État de Neuchâtel et commune de La Tène



LE LANDERON

## UN NOUVEAU COMITÉ DYNAMIQUE À LA TÊTE DU CLUB NAUTIQUE



**Le magnifique port du Landeron a bien des avantages pour les navigateurs et le club nautique en est un des animateurs.**

Yves Frochoux, président, Sylvie Frochoux, caissière, Jean-Pierre Tellan, gestion site et facturation, Yves Jakob, responsable club nautique et Florian Schneider, membre de l'ancien comité, ont à cœur de remettre

à flots les finances et l'organisation de ce club nautique du Landeron. Pour ce faire, ils recherchent encore un membre prêt à les rejoindre pour l'organisation des «Events».

Faire vivre ce club est une priorité de même qu'augmenter notamment le nombre de membres (quelques cent-dix actuellement), car de nombreux voiliers sont partis sur le lac de Neuchâtel. Leur but est également de pouvoir défendre les intérêts des plaisanciers en participant, en tant que consultant, à la gestion générale du port. Cependant, une partie du concept envisagé a dû être mis momentanément en veilleuse, pandémie oblige, mais le comité espère pouvoir à nouveau organiser des événements, des soirées musicales et

autres afin d'apporter une vie festive à ce port.

De nombreuses améliorations ont tout de même pu être réalisées depuis leur entrée en fonction en 2018 (nouveau règlement interne, aménagement intérieur et concept d'inscription en ligne pour la réservation du club house par les membres uniquement, clé à badge pour entrer dans le Club House et avoir accès aux consommations, etc.). Ce club house, situé au premier étage de la capitainerie avec vue imprenable sur le canal de La Thielle, le port et le lac de Bienne, est un lieu de rencontre cosy et attractif. Espace lumineux avec son coin détente et sa cheminée, sa cuisine aménagée, la possibilité de faire des grillades avec le grill à gaz ins-

tallé sur la terrasse surplombant la Thielle, de se régaler avec une fondue ou une raclette (four à disposition) de se désaltérer (frigos bien achalandés en boissons diverses), etc. Tout est réuni pour que chacun passe là des moments de détente et de bien-être. Voilà un comité motivé, qui a envie de voir les choses bouger, de rendre le club attractif avec des événements plaisants et de retrouver une vie de rencontres et de plaisir partagés.

Divers

L'adhésion au club est fixée à 100 francs + 50 francs pour le badge d'accès au club house et aux consommations. La cotisation annuelle est de 120 francs.

Site : [www.club-cn.ch](http://www.club-cn.ch)

CP

CRESSIER

### Au Conseil général

## Feu vert pour une Commune verte !

**Le Conseil général, réuni au soir du jeudi 10 juin passé, à la salle Vallier, sous la présidence de Melissa Cravero, a été unanime pour accepter le compte de résultat de 2020. Il affiche un excédent de charges de CHF 64'407.19 alors que le budget prévoyait un déficit de CHF 169'838.00.**

Michel Froidevaux, conseiller communal en charge des finances, a passé en revue l'ensemble des comptes. Ensuite, Brigitte Gyger, PLR, et Pierre Geissbühler, pour le groupement «Ensemble pour Cressier», ont exprimé la satisfaction de leur parti: l'excédent de charges restant acceptable au regard de la loi sur les finances de l'Etat et des communes. Au 31 décembre 2020, la fortune de la Commune s'élève à CHF 5'428'999.71.

Néanmoins les porte-parole des deux partis ont engagé le Conseil communal à rester prudent et vigilant pour l'année 2021 en raison des effets provoqués sur les revenus fiscaux par la crise du covid 19.

#### Bureau du Conseil général

Le bureau du Conseil général pour la période 2021-2022 a été tacitement reconduit. Il a la composition suivante: présidente, Melissa Cravero, «Ensemble pour Cressier»; vice-président, Jérémy Veillard, PLR; secrétaire, Laurent Demarta, EpC; vice-secrétaire, Angelo Chittani, PLR; questeurs, Gabrielle Pollicino, PLR et Cosimo Pepe, EpC; vice-questeur, Daniel Guerne, EpC.

**Deux crédits approuvés à l'unanimité**

Afin de pouvoir remplacer l'échangeur thermique de la chaufferie du collège pendant les vacances d'été de l'école, le Conseil communal a demandé de lui accorder un montant de CHF 34'000.00 pour réaliser ce travail qui engendrera des économies d'huile de chauffage. Le Conseil général a muni le crédit de la clause d'urgence.

Dans la perspective des travaux du chauffage à distance CAD, les routes devront être ouvertes. Le Conseil communal souhaite lier ces travaux à la réalisation d'une partie du Plan général d'épuration des eaux PGEE. Elle permettra de réaliser la séparation des eaux usées des eaux claires. Seules les eaux usées seront ainsi acheminées à la station d'épuration. Le crédit pour cette réalisation de CHF 580'000.00 a été accordé sans coup férier.

Le Conseil général a aussi accepté sans avis contraire d'augmenter la compétence financière du Conseil communal de CHF 20'000.00 à 30'000.00 pour lui permettre de palier les situations d'urgence.

#### Motion du groupe politique «Ensemble pour Cressier» pour une amélioration de la biodiversité urbaine dans le village de Cressier

La motion demande au Conseil communal d'établir un plan d'amélioration de la biodiversité pour que Cressier devienne une commune plus verte et éco-responsable. Un projet pilote devrait être réalisé sur un terrain communal situé non loin du carrefour rue des Prélards - che-

min de la Tuffière en y plantant une haie écologique.

La motion vise aussi à l'abandon des pesticides de synthèse sur le territoire communal, à la réduction de l'éclairage public et à l'adhésion de la Commune au Parc naturel régional Chasseral.

La motion a été modifiée par un amendement PLR demandant que le projet pilote soit financé par la Commune et non pas par le Parti socialiste et les Vert-e-es. Elle a été acceptée à l'unanimité.

#### Au terme de la séance

Le Conseil communal a annoncé, par la voix de Michel Froidevaux, qu'il envisageait l'installation d'abris aux arrêts de bus et sur les sites de «Neuchâtel roule». Joël Boulogne a confirmé la décision de l'Etat ne pas

réduire la vitesse de 80 km/h sur la RC 5 entre la sortie de Cressier et l'entrée de Cornaux. Jean-Bernard Simonet a déclaré que la réfection du mur chancelant sur route de Frochoux était en passe d'être terminée. Quant au conseiller général Cosimo Pepe, EpC, il a demandé comment le Conseil communal allait-il réagir quant à une banderole installée par un habitant sur une façade d'une demeure du centre du village. La conseillère communale Isabelle Garcia lui a répondu qu'il recevrait une réponse lors de la prochaine séance du Conseil général...

CZ

## Meneo Energie SA

**Marin - La Chaux-de-Fonds**

T 0848 20 30 40

CHAUFFAGE

VENTILATION

CLIMATISATION

FROID

SANITAIRE

SERVICE

Une alliance parfaite

CRESSIER

## Une bonne cuisine du terroir qui émoustille les papilles



**Cela fait plus de trente ans que Teresa et José Ferreira tiennent l'Hôtel de la Croix-Blanche de Cressier, toujours avec le même entrain, toujours avec la même envie de faire plaisir et de régaler leur clientèle. Pendant tout l'été, rendez-vous chaque vendredi avec une nouvelle soirée à thème.**

Tout a commencé en juin 1988, au moment où Teresa et José Ferreira reprennent l'Hôtel de la Croix-Blanche de Cressier. Passionné de cuisine, José Ferreira profitera dès l'apprentissage des conseils de Francis Grandjean, grand chef renommé, qui n'a jamais cessé de venir prêter main forte à son ancien apprenti tout au long de sa carrière. La renommée de l'établissement n'est certes plus à faire, tant sa bonne cuisine du terroir est appréciée loin à la ronde, une réputation due à ses patrons, et aux trois chefs renommés qui y ont œuvré: Francis Grandjean que nous citons à l'instant, Jean-Pierre Berthonneau et Richard Wagner.

Seul en scène désormais, José Ferreira régale volontiers sa clientèle de ses délicieux filets de perche meunière, des filets qui proviennent uniquement du lac ou de la pisciculture de Sion. A la Croix-Blanche, la carte est bien fournie: la souris d'agneau y côtoie le filet de bœuf à la moelle au pinot noir ou encore d'alléchants coquelets. La carte fait également la part belle aux fruits de mer, avec notamment d'inoubliables scampis à l'absinthe. En été, le roastbeef accompagné de frites rivalise avec le vitello tonnato accompagné de ses pommes soufflées.

Poète à ses heures, José Ferreira se plaît à trouver des noms originaux à ses plats, comme cette entrée mélodieuse, « le chanteur du Chasseral sur un nid de salades au verjus ». Tout un programme! Un régal que ce fromage de chèvre de nos « montagnes ». Il rivalise de talent avec le jambon Pata Negra de Vaumarcus et la terrine de foie gras aux bérudges de Cressier.

L'épouse de José Ferreira, Teresa, joue également un rôle essentiel au sein de l'établissement. Ainsi, c'est elle qui gère de main de maître les douze chambres de l'hôtel et propose son tartare, à la carte, dont elle seule à le secret.

Heureux de retrouver leur clientèle après de trop longs mois d'absence, Teresa et José Ferreira ont décidé d'offrir chaque vendredi une soirée à thèmes. Ainsi, la semaine dernière, les personnes présentes ont eu la chance de déguster un délicieux risotto préparé dans une véritable meule de parmesan. Cette semaine, plancha au programme: de la viande, du poisson, des fruits de mer, agrémentés de légumes. Chacun pourra faire son petit marché avant de passer devant la plancha et accompagner ensuite son plat de riz cantonais ou de nouilles chinoises. Cette soirée sera suivie d'un vendredi à l'enseigne des Grisons avec capuns

et brochettes tziganes. Ensuite, ce sera le tour du Valais. Chaque vendredi réservera son lot de surprises, avec toujours une bonne cuisine avec des produits frais de saison, un des critères importants pour le patron de l'établissement, également lorsqu'il s'agit de composer le menu du jour. « Nous nous réjouissons de pouvoir accueillir tous ceux qui le souhaitent. Nous avons assez d'espace à disposition, notamment grâce à notre belle terrasse côté jardin. » conclut José Ferreira, le sourire aux lèvres.

Hôtel de la Croix-Blanche  
Teresa et José Manuel Ferreira  
route de Neuchâtel 12  
2088 Cressier  
032 757 11 66  
info@croix-blanche.ch  
www.croix-blanche.ch  
Ouvert tous les jours sauf le mercredi.

CS



Teresa et José Ferreira sur la belle terrasse ensoleillée de leur établissement.

# SONATEC

## Jura-3Lacs

**SOLUTIONS ÉCOLOGIQUES  
POUR UNE EAU SAINE ET SOYEUSE  
DANS TOUTE LA MAISON**  
L'ALTERNATIVE À L'ADOUCCISSEUR À SEL

1980  
2020

40 ANS

MADE  
IN  
SWISS

QUALITY  
SWISS+

www.sonatec3lacs.ch - 079 522 83 35

**FRANCIS CARON**

*Une vision harmonieuse, selon vos désirs*

**Paysagiste diplômé**

- Taille et élagage de saison • Création
- Entretien et rénovation de gazon • Biotope
- Toiture et mur végétal • Maçonnerie paysagère

Francis Caron • Rue du Vignoble 6 • 2087 Cornaux  
Tél. 078 623 23 63 • E-mail: carpi.caron@gmail.com

CORNAUX

## Un champ de colza tout rouge



**Le champ d'un demi-hectare de colza de François et Yannick Droz, père et fils, situé à l'Est de la halle omnisports, semé et traité avec un herbicide racinaire en août 2020, avait bien fleuri en jaune ce printemps.**

Mais alors oh surprise, ces jours, toute cette surface avait virée au rouge par une invasion de coquelicots en fleur. Un spectacle splendide mais qui a son prix puisque le colza est ainsi étouffé et permettra à peine un rendement de 50%, selon François et Yannick Droz.

Mais qu'est-ce qui a bien pu se passer dans ce champ de colza pour n'être plus qu'un tapis de coquelicots ?

Alors que, chose étrange, ni la prairie herbeuse jouxtant à l'Ouest le site de colza, ni la plantation de betteraves à l'Est d'un autre propriétaire ne contiennent cet adventice. Dans la surface herbeuse, la végétation est certainement trop dense pour que les coquelicots aient pu prendre pied, alors que le champ de betteraves avait sûrement été traité pour empêcher le développement de mauvaises herbes. Le mystère tient probablement dans le fait que les Droz, par souci de protection de l'environnement, avaient renoncé à traiter le colza avec un produit phytosanitaire. Cela alors même que la végétation était affaiblie à cause de

l'hiver rigoureux et qu'un minuscule insecte, le charançon, avait fait son apparition en ajoutant encore un amoindrissement supplémentaire aux plantes de colza.

Signalons encore que dans les lisières le long du trottoir nouvellement aménagé entre Cornaux et Cressier, ainsi que sur les amas de terre d'un chantier tout près, les coquelicots fleurissent aussi de tous leurs pétales. Des endroits où certainement aucun traitement chimique n'avait été appliqué non plus.

Le coquelicot, une source d'inspiration des peintres

Individuellement observé, le coquelicot est plutôt une fleur délicate. En masse, en champ entier, l'ensemble

accroche le regard et devient presque inquiétant par son élégance insolente mais néanmoins chaleureuse et inspirant les artistes. Ainsi, Gustave Jeanneret, 1847-1927, éminent artiste-peintre neuchâtelois de Cressier, dans la troisième période de sa carrière, celle des allégories et des paysages poétiques, avait à de nombreuses reprises peint des champs de coquelicots. Une de ses toiles se trouve au Caveau du Château de Cressier, alors que cinq autres sont reproduites dans l'ouvrage «Gustave Jeanneret» de Pascal Ruedin, édition Gilles Attinger, Hauterive.

WM



## ENTRE-DEUX-LACS

### Escapade d'un train mythique jusqu'à Cornaux Le «Venise – Orient – Express»

**Le «Venise-Simplon-Express» a fait, samedi passé, au tout début de l'après-midi, dans notre région, une course d'essai hors de son parcours habituel. Ce train de luxe appartient à l'histoire ferroviaire de l'Europe occidentale.**

Créé en 1883, cette composition ferroviaire reliait Paris à Constantinople sous le nom d'«Orient Express». Depuis l'ouverture du tunnel de Simplon, en 1906, elle prit le nom d'«Orient Simplon Express». Elle a connu son âge d'or pendant les années 1920-1930. En 1977, elle cessa de circuler. Toutefois, complètement restaurée, elle fut remise en service en 1982 rappelant une

époque légendaire car plusieurs personnages célèbres l'on emprunté. Elle fut surnommée «le train des rois».

Aujourd'hui, le «Venise – Orient – Express» circule entre Londres – Paris – Vérone – Venise, exceptionnellement il va jusqu'à Constantinople.

Nous remercions, Benjamin Gross, du Landeron, qui a photographié, le 12 juin écoulé, au moyen d'un drone le passage du «Venise – Simplon – Express» entre Cornaux et Saint-Blaise lors de son galop d'essai dans l'Entre-deux-Lacs (voir photo).

CZ



VITEOS ET LE BULCOM PROPOSENT

**LA MINUTE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Isabelle Carrel

**Le bois: un neutre qui se consume proprement !**

Photo: Groupe environnemental Kehrsatz

**Le bois est partout: sous votre langue quand vous dégustez un millésime élevé en fût de chêne ou terminez votre glace à l'eau, sous vos fesses lorsque vous prenez l'air sur un banc public, sous vos yeux éblouis lorsque vous fêtez Noël avec un vrai sapin. Depuis quelques années, il fait son grand retour comme combustible de chauffage. L'industrie du bois s'est spécialisée dans la production de plaquettes destinées à des installations énergétiquement efficaces et réglées pour éviter les émissions de particules fines.**

Avant l'exploitation des mines de charbon aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, le bois était le roi des combustibles pour le chauffage des maisons. Deux siècles plus tard, il fait son grand retour parmi les solutions renouvelables pour le chauffage, et, dans une moindre mesure, comme pourvoyeur d'électricité.

Pourquoi considère-t-on le bois comme une énergie renouvelable au même titre que l'énergie solaire? Quand on coupe un arbre, il ne repousse pourtant pas? Au contraire on accuse les arbres de rejeter du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) dans l'atmosphère, ce composé inorganique en partie responsable de l'effet de serre, et partant du réchauffement climatique.

**Qu'en est-il ?**

Effectivement à la fin de son cycle de vie, un arbre rejette du dioxyde de carbone en se décomposant. Cependant, pendant sa croissance il absorbe et transforme partiellement ce CO<sub>2</sub>. L'exploitation forestière durable vise à équilibrer les échanges en opérant une sélection parmi les arbres, certains

seront laissés sur place, tandis que d'autres seront abattus pour servir à la construction ou comme combustible.

Ainsi, le bois est neutre en carbone. Alors quel est le problème ?

La combustion du bois est souvent associée à la pollution de l'air en raison des particules fines émises lors de ce processus et des métaux lourds présents dans les cendres après combustion. Quand on grille des saucisses en plein air par exemple !

Aujourd'hui, il est possible de limiter cette pollution en tout cas en ce qui concerne les installations de chauffage domestiques ou collectives. Le type et la quantité d'émissions dépendront du type de biocombustible (dosses, bûches, plaquettes, pellets), du type d'appareil et de son mode de fonctionnement. Objectif: obtenir une combustion complète à chaque fois.

Les installations de chauffage bien réglées et munies de filtres adaptés permettent d'obtenir cette combustion qui ne laisse pas de résidus que des cendres minérales et évitent la production de suie et de goudron (cancérogène). Les deux règles de base: une température élevée et une bonne oxygénation du feu.

La production de ces matières toxiques pour la respiration humaine a lieu le plus souvent lors du démarrage des feux lorsque la température n'est pas optimale. C'est à ce moment-là qu'il faut faire attention.

**Des bûches apprêtées**

Pour les feux domestiques dans une cheminée de salon par exemple, il est recommandé d'allumer le feu

par le haut et de renoncer à utiliser du papier (voir photo ci-dessus). Et pour augmenter son pouvoir calorifique, il faut que le bois soit bien sec (20% d'humidité au maximum). Le bois, c'est comme le fromage, il faut le faire vieillir un peu pour qu'il donne toute sa saveur aux flammes qui l'attendent et comme le vin, il faudrait le chambrer afin de réduire encore sa teneur en humidité.

Quant aux réseaux de chauffage à distance qui se multiplient en Suisse romande, leurs chaudières sont équipées d'efficaces filtres électrostatiques permettant d'éviter que les particules fines ne soient rejetées dans l'atmosphère. Par ailleurs, elles fonctionnent en continu évitant ainsi les épisodes d'allumage délicats.

Lorsque le bois collecté n'est pas propre à l'utilisation comme combustible, par exemple poteaux téléphoniques, traverses de chemin de fer, palissades de jardins, il est recyclé via les usines de valorisation des déchets, tel celui de Colombier ou de la Chaux-de-Fonds.

**Y a-t-il assez de bois en Suisse pour le chauffage ?**

Pour l'instant le potentiel de la forêt n'est pas exploité à 100%, explique Jan Boni, ingénieur forestier de l'arrondissement de Neuchâtel. « Mais la forêt doit s'adapter aux effets du réchauffement climatique. Certaines essences sont très touchées telles le hêtre, le sapin blanc et l'épicéa. Le chêne, le tilleul et l'alisier résistent mieux. Nous observons ces changements depuis une vingtaine d'années avec des épisodes de sécheresse plus fréquents depuis 2013. Pour s'adapter à ces changements, la politique sylvicole suisse prône un mélange des

espèces, afin que la forêt s'adapte à la fois aux épisodes de chaleur et de sécheresse, mais également pour lutter contre les parasites des arbres, tel le bostryche. » L'altitude joue un rôle, le littoral neuchâtelois a été plus touché que le haut du canton, mais la tendance évolue. « Il faut compter un siècle pour que la mue d'une forêt soit complète, donc il est très important d'anticiper » ajoute-t-il.

**Une tendance soutenue par la loi cantonale sur l'énergie**

Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mai dernier, la loi cantonale sur l'énergie précise que les chauffages nouvellement installés devront être alimentés par des combustibles à 50% d'origine renouvelable. Des incitations financières prévues dans le Programme Bâtiments permettront de convaincre les indécis. Par ailleurs, le bois produit sur place permet d'une part d'éviter les transports, d'être indépendant de la production étrangère et de soutenir l'économie locale.

**Cerise sur le gâteau**

Même si le bois-énergie est essentiellement utilisé pour produire de la chaleur, mais il est aussi possible de produire de l'électricité, avec des rendements techniques faibles. C'est ce qu'on appelle le couplage chaleur-force. Celui-ci n'a de sens que si la chaleur produite dispose d'un important potentiel de consommation, une usine par exemple. Alors cet hiver, vous serez plutôt bûche, pellet ou plaquette ?

En partenariat  
avec

**viteos**  
toutes vos énergies

LA TÈNE

## Des incivilités à La Tène : Qu'en est-il effectivement ?

**Dans le Bulcom no 19, un avis officiel du Conseil communal de La Tène annonçait les mesures prises pour lutter contre les incivilités dans et autour du parking de la CSUM à Marin. Ceci a interpellé quelques lectrices et lecteurs de notre journal. Nous avons, entre autres, reçu le courriel d'une lectrice dont nous publions ci-dessous un extrait :**

*...vous parlez de mesures prises contre les incivilités commises, notamment en lien avec le renforcement des forces de sécurité, et de la création d'un groupe de travail. Je me questionne sur la composition de ce groupe de travail, est-elle connue ? Qu'en est-il du point de vue des jeunes et de leur besoin de se réunir dans un lieu sec et en toute sécurité ? Est-ce qu'une approche compréhensive et préventive favorisant concrètement le vivre ensemble avec des médiateurs urbains est prévue ? ...*

Nous avons pris contact avec le Conseil communal de La Tène qui a bien voulu nous recevoir pour faire le point avec nous sur ces mesures et, dans un souci de transparence, répondre aux questionnements des habitantes et habitants de La Tène.

### Un historique en bref

Les écoles de Marin ont été construites au centre du village. Leurs préaux ont donc, de par leur situation, de tout temps rempli diverses fonctions. En effet, la cour, le hobbyland, le terrain de basket et le parking de l'Espace Perrier sont des lieux de passage ou de rencontre. Ils sont fréquentés par les élèves des écoles durant la journée, par les adolescents en fin d'après-midi et par les jeunes adultes en soirée.

La Covid-19 a obligé les jeunes à trouver de nouveaux endroits pour se réunir. Bien sûr, les restrictions les ont pénalisés et le mauvais temps les a conduits à «squatter» le parking souterrain. Compréhensive dans un premier temps, la commune a d'abord toléré ces attroupements qui étaient limités à 4 à 6 personnes de la localité ; toutefois, rapidement, les attroupements sont passés à près d'une trentaine de personnes, provenant parfois d'autres communes, ce qui a obligé le Conseil communal à agir.

### Un peu de répression

Malheureusement, mais plus par maladresse que par méchanceté, une voiture d'une locataire d'une place de parc a subi des déprédations. Par malchance pour les

contrevenants, la voiture était neuve et le coût des réparations s'est révélé plutôt élevé. Grâce (ou à cause diront certains jeunes) aux caméras de surveillance installées dans le parking de l'Espace Perrier, il a été facile de retrouver les fautifs et plainte pénale a été déposée. A noter que, mis à part ce fait divers, aucun autre dégât n'a été constaté. Mais le nombre de jeunes squattant le parking a créé un sentiment d'insécurité envers les usagers du parking. La commune a donc décidé de réagir en mandant des agents de sécurité pour, dans un premier temps et provisoirement, surveiller le parking. Mais le problème n'a été que déplacé, et la décision a été prise de modifier le mandat de ces agents. Actuellement 2 agents visitent aléatoirement quelques lieux « prisés » de notre localité. D'autre part, l'emplacement des caméras et le règlement d'utilisation au parking ont été modifiés.

### Beaucoup de prévention

Pour connaître les besoins des adolescents et jeunes adultes, le Conseil communal a également mis sur pied un groupe de travail qui se compose d'un agent de sécurité publique, du responsable du Troglo, d'une représentante des jeunes, d'un représentant de l'école, de l'administration communale et d'un conseiller communal.

Ce groupe de travail s'est réuni et est arrivé à la conclusion qu'il était nécessaire de demander aux jeunes filles et jeunes gens qui terminent l'école et ceux et celles qui l'ont quittée depuis peu de s'exprimer sur leur besoin par le biais d'un questionnaire. Environ 600 questionnaires ont été distribués et plus de la moitié sont rentrés.

Il leur était demandé quelle est la place qu'occupe les environs de l'école dans leur vie de tous les jours, combien de temps ils et elles y passaient, quelles améliorations ils ou elles y apporteraient, si la création d'un «Troglo bis» qui leur serait réservé serait une bonne idée et s'ils ou elles étaient prêt(e)s, le cas échéant, à s'investir pour réaliser les projets qui émaneraient de ce sondage.

Le dépouillement et l'analyse des réponses se fait actuellement.

### Encore du travail

Le Troglo est une institution qui depuis 30 ans accueille les jeunes de notre commune. Déjà avant la Covid-19, la moyenne d'âge des participants avait drastiquement baissé. Le but initial de cette maison des

jeunes, qui était de permettre aux adolescent(e)s de La Tène de se rencontrer entre eux, sous la supervision des assistants sociaux engagés par la commune, pour discuter de leurs problèmes d'ado, n'était plus atteint. Il faut veiller à ce que le Troglo ne devienne pas une garderie ou du parascolaire mais reste un lieu de rencontre pour adolescent(e)s.

Comme les «post-adolescent(e)s ne fréquentent plus le Troglo, pour qu'ils et elles ne se sentent pas isolé(e)s ou rejeté(e)s et pour établir un dialogue constructif, les assistants sociaux du Troglo se déplacent le mardi et le jeudi dans la cour des écoles, dans le cadre du programme nommé «hors-murs». Jusqu'à une vingtaine de jeunes par jour ont pu ainsi échanger avec eux. Ces derniers peuvent ainsi dire ce qui seraient bien pour eux et reprendre confiance en la société. Les assistants sociaux peuvent ainsi partager avec les autorités les besoins et les envies de la jeunesse laténienne.

La collaboration entre la police cantonale (qui ne remplit plus, pour

plusieurs raisons, totalement ses obligations envers la commune) et nos agents de sécurité publique (qui ne peuvent pas tout faire) est certes bonne, mais pourrait être intensifiée, ceci permettant d'éviter que l'absence de policiers et d'agents de sécurité, en certains lieux et en certaines heures, n'amène à des situations problématiques.

Les conclusions du sondage permettront de proposer des projets qui, avec l'appui des jeunes eux-mêmes, devraient permettre d'améliorer l'offre à dispositions jeunes du village.

Le but des autorités communales est de tout faire pour que le vivre ensemble dans la commune ne soit pas un vain mot et qu'il y ait un respect entre les usagers des préaux et les habitants des environs. La Tène est toujours une commune où il fait bon vivre et il est important que les jeunes trouvent leur place et contribuent aussi à préserver la relative tranquillité et l'esprit encore serein de La Tène.

DJ

Le Landeron  
Commune neuchâteloise

Le Landeron  
CESC

Un **GRAND MERCI**  
aux Landeronnais !

**19.34 T**

Grâce à vous, le CESC a récolté 19.34 tonnes  
de papier le samedi 24 avril.  
Cela permet au CESC d'offrir des activités  
extra-scolaires aux enfants de 1 à 7.  
Merci pour eux !

Gardez vos **BULCOM** pour l'année prochaine ! 😊 Objectif : > 20 T

SAINT-BLAISE

# Grand marché aux puces

Samedi 26 juin 2021

Autour et dans les locaux  
de la paroisse catholique

Saint-Blaise

08h00-18h00

## La carte du midi

MENU DE LA SEMAINE  
DU 22 AU 25 JUIN 2021

L'AUBERGE

1608

D'HAUTERIVE

### Entrées

- 8.- Mesclun de salade de l'Auberge
- 10.- Terrine de campagne, chutney pomme poivron
- 9.- Soupe froide de petits pois et mélisse, crumble de pistache
- 10.- Jambon melon revisité

### Plats

- 22.- Magret de canard laqué aux épices, purée de carotte au cumin, gousses d'ail confites et galette de polenta
- 20.- Parmentier de joue de bœuf, salade d'herbes fraîches
- 18.- Steak d'aubergine grillée, pané aux herbes fraîches, crumble de parmesan, huile de roquette
- 21.- Aiguillettes de saumon juste voilées, vierge de légumes, risotto crémeux safrané

### Desserts

- 9.- Crème catalane, sorbet à l'orange
- 10.- Le Paris Brest
- 10.- Nage de fruits rouges au thym, sorbet thym citron

INFO@AUBERGE-HAUTERIVE.CH • WWW.AUBERGE-HAUTERIVE.CH  
+41 (0)32 753 20 20 • RUE DE LA CROIX-D'OR 9, 2068 HAUTERIVE  
RÉSEAUX SOCIAUX @AUBERGE\_HAUTERIVE  
Fermé le : lundi – mardi soir et dimanche soir

SAINT-BLAISE

## FC Saint-Blaise - Matchs semaine 24 et 25

### Match semaine 24

Jour	Date	Heure	Type	Equipe recevante	Equipe visiteur	terrain	Lieu
mercredi	16.06.2021	20:15	championnat 3eme ligue / groupe 1	FC Saint-Blaise I	FC Cortailod I	Les Fourches	2072 St Blaise
samedi	19.06.2021	14:00	championnat juniors D / 3ème degré	Team Bas-Lac (Saint-Blaise) I	FC Floria	Les Fourches	2072 St Blaise
dimanche	20.06.2021	10:00	championnat 3eme ligue / groupe 2	FC Saint-Blaise II	FC Deportivo	Les Fourches	2072 St Blaise
dimanche	20.06.2021	16:30	championnat juniors B / 1er degré	Team Bas-Lac (St-Blaise)	FC Deportivo	Les Fourches	2072 St Blaise

### Match semaine 25

Tag	Spieldatum	Zeit	Typ	Heimteam	Gastteam	Sportanlage	Endroit
dimanche	27.06.2021	10:00	championnat 3ème ligue - Groupe 1	FC Saint-Blaise I	FC Couvet I	Les Fourches	2072 St Blaise

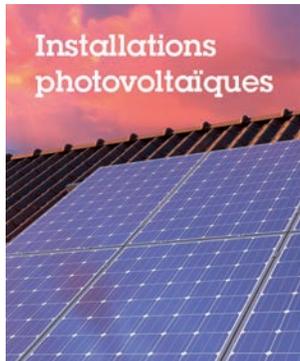


**Broderie**  
**Personnalisation de textiles**

Liliana Braz  
078 973 23 16  
Info@bralina.ch

---

Chemin du Coteau 35 • 2525 Le Landeron



Installations  
photovoltaïques



L'énergie littorale

ELI10 SA

RUE DU CHÂTEAU 17 T 032 720 20 20 SOLAIRE@ELI10.CH  
CH - 2022 BEVAIX F 032 720 20 29 WWW.ELI10.CH

NEUCHÂTEL

# DÉFI DE CHAMP MONSIEUR – UNE 1<sup>ère</sup> ÉTAPE PRISE D'ASSAUT !



La première étape du Neuchallenge 2021 s'est terminée mercredi. Quelque 500 participant.e.s ont relevé ce Défi en courant, en VTT ou en combinant les deux disciplines sur une boucle vallonnée de 13 kilomètres. Champ Monsieur enregistre la deuxième meilleure fréquentation de l'histoire du Neuchallenge (record: 588 personnes en 2020 à la Brévine).

**VTT et Gravel bikes présents en nombre**

Nouveauté 2021, le parcours vélo était destiné aux seuls VTT et Gravel (vélos de type cyclocross). Test très concluant puisque plus de 200 cyclistes se sont mesuré.e.s sur un parcours roulant mais néanmoins exigeant par endroits. Jérémy Huguenin, de Neuchâtel, s'impose chez les hommes en 24min14sec (32,9km/h de moyenne!). Chez les femmes, Carole Perrot, de Prêles, réalise le meilleur temps en 27min-04sec, performance qui la fait figurer au 16ème rang du classement scratch!

**Deux vainqueurs très nets en course à pied**

On s'en doutait mais la boucle du parcours mesuré permanent des

Cadolles plait décidément beaucoup aux adeptes de la course à pied. Aussi, sans surprise, a-t-elle accueilli un flux permanent de coureur.euse.s six semaines durant. Boris Jaquet, de Neuchâtel, signe le meilleur temps du côté masculin en 47min03, avec plus de 3min d'avance sur son poursuivant immédiat Matthias Vauthier de Fully/VS. Quant à Nathalie Geiser, de Neuchâtel, elle gagne chez les dames en 53min-57sec, devançant sa dauphine de plus de 4 minutes et réalisant le 12<sup>ème</sup> temps scratch!

**Débuts en douceur pour le duathlon**

Autre nouveauté, les Neuchallengistes avaient pour la première fois la possibilité d'enchaîner directement vélo et course à pied. 11 courageux. ses ont tenté l'expérience. David Gadler, de Neuchâtel, en 1h20min 40sec et Lyne Dubois, de La Ferrière, en 1h38min43sec signent respectivement les meilleures performances chez les hommes et les dames. La 3ème étape, à Martel-Dernier, proposera à nouveau un duathlon.

**Tous les classements sur:**

[www.neuchallenge-classement.ch/index.php?defi-de-champ-monsieur](http://www.neuchallenge-classement.ch/index.php?defi-de-champ-monsieur)

**DÉFI DU MAILLARD – PLACE AUX PUNCHEURS-GRIMPEURS !**

Après le parcours relativement roulant de Champ Monsieur, la donne va radicalement changer - à partir du 11 juin et jusqu'au 21 juillet - entre l'aéroport des Eplatures (alt. 1'014m) et le plateau du Maillard (1'242m).

Longue d'à peine 3 kilomètres et accusant une pente moyenne de 7.2%, la deuxième étape du Neuchallenge 2021 fait la part belle aux adeptes de montées courtes et raides.

**Retour du ski-roues**

Sur une montée inédite, les roller-skieur.euse.s emprunteront le même tracé que les cyclistes et que les coureurs à pied. Relativement plat sur les 400 premiers mètres, le profil se corse ensuite très sérieusement sur plus de 2 kilomètres avec des passages à plus de 11%. La partie finale, longue de 400 mètres, est plate.

**Des röstis et un accueil 5\* à l'arrivée**

Située à proximité immédiate de l'arrivée, la buvette du Maillard <http://www.buvette-lemailard.ch/> est un lieu idéal pour récupérer après l'effort. La famille Cuche se fera un plaisir de vous servir leur fameux röstis et autres plats typiques.

**Toutes les infos sur:**

[www.neuchallenge.ch/maillard](http://www.neuchallenge.ch/maillard)  
Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter M. Gilles HENRY-gilles.henry@ne.ch  
T. 032 889 42 00



LIGNIÈRES

## Matches du FC Lignières

Type de match	Equipe	No de match	Jour	Date	Heure	EquipeA	EquipeB	Installation sportive
championnat	Jun. C	214074	Ve	18.06.2021	19:30	Team 3L II	Team Bas-Lac (St-Blaise)	Centre Sportif
championnat	Jun. D	214957	Sa	19.06.2021	10:00	Team 3L I	GrpM FCCPC (Coffrane)	Centre Sportif
championnat	Jun. E	215149	Sa	19.06.2021	10:15	GrpM des 2 Thielles (Cornaux)	Team 3L I	Terrain de sport
championnat	Jun. C	210311	Sa	19.06.2021	14:00	AS Vallée	Team 3L I	Le Mannerot
championnat	2 <sup>ème</sup>	162005	Sa	19.06.2021	18:00	FC Lignières II	FC Cornaux I	Centre Sportif
championnat	1 <sup>ère</sup>	161660	Di	20.06.2021	10:00	FC Lignières I	FC Pesieux-Comète I	Centre Sportif

**Couverture, ferblanterie  
façades ventilées, étanchéité  
photovoltaïque**

**GOTTBURG** Le toit, c'est nous!

**Libération du Péricarde  
et massage classique**

Infos et rendez-vous auprès de  
Vilma Doris (agréé ASCA) • TerrAVie  
à la Neuveville • 079 617 29 11  
[www.terravie.ch](http://www.terravie.ch)

**Envie de t'aérer en nature et  
de te muscler tout en douceur ?**

Prends rendez-vous pour découvrir la  
MARCHE DYNAMIQUE-SANTE  
AVEC LES BÂTONS BUNGYPUMP

Vilma Doris - Bungypump Chasseral  
079 617 29 11  
[www.terravie.ch](http://www.terravie.ch)

LA TÈNE

## Vraiment le changement de salle porte ses fruits

**On a vu qu'avec ce changement de salle, c'est ce qu'il fallait car la salle du collège Billetter devenait trop petite.**

Avec les amis Adelli comme chef de projet, Sarah Zayani comme seniorcoach, et Abiel Hirstian et Zana Ewan comme juniorcoaches, la soirée fut à nouveau excellente. Elle fut tranquille et décontractée avec une salle divisée en 4, avec: foot, agrès (trampoline et anneaux), basket et un coin «Chill» pour que les participant-e-s puissent se reposer. Et alors il faut le signaler, la plupart des participant-e-s sont arrivés dès l'ouverture et sont restés-e-s jusqu'à la fermeture, la soirée étant active du début à la fin. Il n'y avait pas d'animation spéciale, les participant-e-s étant libres de proposer des jeux et de les modifier selon leurs envies, et c'est ce qu'ils ont fait! Les initiatives ont été lancées comme du ballon

camp en petit groupes, voire d'autres activités. Et on a remarqué que les participant-e-s prennent de plus en plus leur indépendance et proposent souvent de nouveaux jeux.

Dans les événements spéciaux il faut signaler un nombre important de participant-e-s, (ils et elles étaient 33), une ambiance magnifique durant la soirée et une efficacité toujours plus grande de l'équipe. Par contre on a constaté que les jeunes en ont marre de leurs masques et il faut sans cesse les surveiller pour qu'ils respectent les mesures.

Pour les prochaines soirées, les responsables veilleront à bien faire respecter les mesures sanitaires.

Par contre, la soirée «Zumba» est en veilleuse suite à des problèmes d'organisation.

A bientôt.

RS

LA TÈNE

## Sévane Amez-Droz et Kim Jaquet, deux artistes en devenir



**Alors que le Bulcom ne connaissait pas ses activités, nous avons eu vent, par Sévane Amez-Droz de Wavre elle-même, de l'existence de son site internet, soit: <https://minedecrayoncupsdepinceaux.ch/cocolait/>. Par ce biais elle donne quelques informations supplémentaires sur le livre qu'elle a eu le plaisir d'écrire.**

Ce bijou de petit livre où un mercredi après-midi, la maman de «Cocolait» lit un journal où elle trouve une page entière sur les ours polaires. Elle lui explique comment nous pouvons les protéger. Mais comment faire depuis notre village réfléchit «Cocolait»? Et sa maman commence sa lecture avec «Cocolait» blotti dans ses bras. Et s'ensuit un texte que Sévane a magnifiquement écrit avec sa délicatesse toute féminine.

Elle a rajouté ce que personne n'ose peut-être dire, soit des rêves inavoués que personne ne peut assumer, parce que nos rythmes de vie ne laissent souvent que peu de temps à la foi en soi et à l'épanouissement. Émettre un rêve est une prière que l'on fait à la vie et le réaliser est un engagement sincère et pur envers elle. En général, s'y abandonner nous récompense de belles rencontres qui nous guident comme cette rencontre si précieuse avec la maison d'édition de Cressier:

i-liréditition <http://ilireditition.com/>.

Lors de ce cheminement, on découvre que beaucoup d'autres personnes réalisent leurs rêves en

secret et cela crée une sorte d'émulation enchanteresse.

Et là on en vient à une amie marinoise qui de sa guitare et de sa voix accompagne très souvent les éléments naturels de la Ramée, cet endroit enchanteur de Marin, on veut bien sûr parler de Kim Jaquet. Ainsi, elle a sorti il y a quelques mois un magnifique album «La Sirène» dans la plus grande discrétion, son contact est [kimjaquet.musique@gmail.com](mailto:kimjaquet.musique@gmail.com). C'est avec plaisir que les paroles actuelles de cet album sauront nous faire sourire. Et justement «Cocolait» partage volontiers la vedette avec l'album de Kim Jaquet. Le petit musée tout doux de «Cocolait» vient de nous le chuchoter à l'oreille! Alors, pensez à ces deux artistes en devenir de Wavre et Marin, Sévane de Wavre pour son magnifique petit livre et Kim de Marin pour son magnifique album «La Sirène».

RS



CORNAUX

## Club de pétanque de Cornaux



**Nous organisons un tournoi doublette supplémentaire, ouvert à tous, le dimanche 27.6.2021, avec un maximum de 50 personnes.**

Pour y participer, si place encore disponible, vous devez vous inscrire en donnant vos coordonnées au 078 620 74 72.

Afin de finaliser les inscriptions, après votre demande, votre présence est nécessaire entre 8h30-9h00, le début du tournoi étant prévu à 9h15. Veuillez prendre un masque, vous en aurez besoin pour l'accès à la buvette en cas de mauvais temps. La participation aux 5 parties du tournoi, y compris le repas, coûte 25 francs par personne, à payer sur place.

On se réjouit de vous revoir et on vous souhaite tout le meilleur pour la suite.

Le comité

CRESSIER

## La sortie des aînés suscite des réflexions

L'Association pour le Développement de Cressier n'oublie pas sa traditionnelle sortie des aînés qui a habituellement lieu en juin. Cette année, il faudra patienter mais quelque chose il y aura. Le comité réfléchit à une animation qui soit compatible avec la situation et qui ne force pas l'organisation à appli-

quer des mesures compliquées à mettre en place. L'ADC vise plutôt l'automne pour faire plaisir aux aînés du village.

Et bonne nouvelle, Barbara, l'ex-caissière, reste au comité... il fallait le dire!

GC

## LA TÈNE

L'Histoire de Montmirail (3<sup>ème</sup> partie)

**Le péristyle fit office de lieu de culte jusqu'à ce qu'une vraie chapelle soit construite en 1872. Le côté ouest donnant sur la cour, repose en grande partie sur une structure en bois et le décor lui-même est de bois peint. Cette façon de construire était considérée comme noble et moderne. La partie Sud sert aujourd'hui de salle polyvalente. La partie nord du bâtiment servait autrefois de débarras et abrite aujourd'hui la réception et quelques bureaux.**

Le seul bâtiment récent date de 1993 et a été construit pour abriter une nouvelle centrale de chauffage. Le silo stockant les copeaux est visible à l'extérieur. Acheminés depuis le silo visible par un système de vis sans fin, les copeaux sont brûlés à l'intérieur. Sur le côté sud-est du toit, se trouvent des capteurs solaires servant à chauffer l'eau, avant qu'elle ne soit distribuée dans les maisons de Montmirail. Dans ce nouveau bâtiment ont également été installés une menuiserie et un atelier de mécanique ainsi qu'une chambre froide pour les produits agricoles et ceux utilisés par la cuisine. Les produits de la ferme y sont proposés en vente directe.

Un architecte local, Léo Châtelain (1839-1913) qui avait déjà réalisé de nombreux projets à Neuchâtel et environ, fit construire en 1872 la troisième partie du Corps Central flanquée d'une aile à l'est, pour accueillir la Chapelle et la salle à manger. Son

plan prenait en compte la symétrie établie dans l'aile sud déjà existante. Ces constructions ont été effectuées pour répondre aux nécessités d'extension de l'internat. La chapelle servait de lieu de culte et c'est là que la journée commençait. D'après le projet de Léo Châtelain, la chapelle aurait dû être peinte. Mais les Moraves souhaitaient conserver leur lieu de culte en blanc car le Comte de Zinzendorf voyait les participants au culte comme étant eux-mêmes le plus bel ornement du lieu. Dans l'abside de la chapelle, l'escalier menant à l'extérieur servait probablement d'entrée séparée pour le pasteur. Ceci correspondait plutôt à une idée des pasteurs locaux. On est frappé par la grande taille des fenêtres qui éclairent au maximum la nef. Les colonnes de briques, qui donnent un style moderne, ont été placées à côté des fameuses colonnes en pierre naturelle d'Hauterive. Dans la salle à manger, des colonnes de fonte soutiennent la construction supérieure. Les vitraux du chœur de la chapelle ont été réalisés par l'artiste Yoki et inaugurés à la Pentecôte 1994. La chapelle dans laquelle ont lieu trois prières communes par jour, et presque chaque dimanche un culte, joue un rôle important dans le vie de la Communauté. De temps à autre, cet espace accueille aussi des concerts, des séminaires, des conférences ou des synodes.

L'impressionnant bâtiment doté de trois entrées, chacune précé-

dée d'un escalier, a été construit en trois étapes. La première fut bâtie de 1742 à 1745 et utilisée en tant qu'immeuble d'habitation par la Communauté de l'église Morave. Elle comprenait salon et cuisine. Le Corps Central a été reconverti en logements pour les pensionnaires à partir de 1766. Mais peu de temps après, il était déjà question d'agrandissement. C'est ainsi que la partie du milieu fut construite en 1820, mais elle ne comportait que 2 étages pour des raisons financières. Neuf ans plus tard, un troisième étage fut ajouté. La troisième partie du bâtiment fut érigée en 1872 avec la grande cage d'escalier et la cuisine, ainsi que la chapelle et la grande salle à manger. Étonnamment les architectes successifs ont respecté sur plus de 130 ans, le style initial et donc l'unité de la façade. C'est pourquoi aujourd'hui elle nous paraît très homogène.

De 1999 à 2001, l'intérieur du Corps Central a subi une restructuration complète en vue d'une adaptation aux besoins d'aujourd'hui. Pour cette réalisation les habitants de Montmirail ont pu bénéficier d'aides extérieures. Les magnifiques éléments anciens ont été harmonieusement adaptés aux parties plus modernes, ce qui donne un certain style à la construction. Ainsi la maison des hôtes offre 36 chambres, chacune avec salle d'eau. Chaque année sont hébergés de nombreux hôtes qui viennent en groupes ou à titre indivi-

duel. Le programme annuel donnera toutes les informations sur les possibilités offertes par Montmirail. Le site internet

[www.doncamillo.ch](http://www.doncamillo.ch) pourra également fournir de précieux renseignements.

Pour agrandir l'école, un bâtiment fut édifié en 1856. Les premiers plans ont été dessinés à Herrnhut. De nombreux bâtiments (salles paroissiales et autres institutions) de l'église Morave ont été édifiés dans un style et une architecture proche de ce qui était déjà fait. La façade ouest est construite en pierres naturelles pour mieux résister aux intempéries liées à son exposition. La façade est donne sur la petite cour intérieure, des volets fermés sont simplement ajoutés au mur et ne cachent aucune fenêtre. En effet, ils furent installés pour des raisons purement esthétiques. Autrefois utilisés comme logements des pensionnaires et salle de classes, les trois étages du haut sont habités aujourd'hui par des familles de la communauté. Au rez-de-chaussée se trouvent trois salles de séminaire et une bibliothèque comptant notamment de nombreux ouvrages des siècles passés.

**{Vous lirez la suite de l'Histoire de Montmirail dans le prochain Bulcom}**

## SAINT-BLAISE

## Comptes de 2020

## Un bénéfice d'un peu plus de 200'000 francs

**Récemment publié, le compte de résultat de l'exercice 2020 de la Commune de Saint-Blaise affiche un résultat positif de CHF 209'715.42 alors que le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 600.00.** Dans son appréciation générale sur la situation financière de la Commune, le Conseil communal observe que, pour la septième fois consécutive, les comptes communaux sont positifs. Le bénéfice a permis d'aug-

menter la fortune qui frôle la barre des 9,5 millions de francs.

Toutefois, la dette consolidée a considérablement augmenté suite aux emprunts souscrits pour le financement des travaux de construction des nouveaux collèges.

Pour l'exécutif communal, le résultat réjouissant de l'exercice ne sera pas de trop pour faire face aux graves répercussions qu'aura la pandémie de Covid 19, notamment en matière

de recettes fiscales car les effets de la crise sanitaires n'ont pas encore été ressentis dans les comptes en 2020.

Le Conseil communal entend par ailleurs poursuivre les investissements dans les années à venir afin d'entretenir et de rénover le patrimoine administratif mais il craint que sa volonté soit freinée si les finances venaient à se dégrader.

Il tient à remercier l'ensemble de la

population, le Conseil général et ses commissions, le personnel communal qui marque des efforts d'adaptation car les tâches se sont complexifiées au cours des années.

Les comptes de 2020 constituent le point fort de la séance du Conseil général se réunira le jeudi soir 24 juin prochain.

## LA TÈNE

**Les comptes de La Tène bouclent encore une fois dans les chiffres noirs**

Le conseil général de la Tène s'est réuni ce jeudi soir pour la séance des comptes. La soirée a commencé bizarrement: en effet une bonne partie des membres n'étaient pas présent(e)s à l'ouverture de l'assemblée par le président Philippe Mattmann. Comme le quorum était atteint, ce dernier a toutefois commencé à étudier l'important programme mis à l'ordre du jour. L'horaire inhabituel explique certainement ces arrivées tardives. Les portables ont permis d'alerter les retardataires qui n'ont manqués que peu des délibérations et décisions prises.

**Une présidente du conseil général**

Comme il est de coutume, le bureau du conseil général est renouvelé lors de la séance des comptes. Situation particulière, cette année, car le bureau en place n'aura œuvré que six mois. La rotation voulue par les différents partis a été appliquée à la lettre. C'est ainsi que Madame Monique Calame (ELT) a été promue au rôle de première citoyenne de la commune. Madame Teresa Remexido (les verts) occupera le siège de vice-présidente. Isabelle Paroz (PLRT) est désignée secrétaire, Pierre-André Ruebeli vice-secrétaire et Céline Cortina questeuse. Le PS propose comme seconde questeuse Madame Caron Simone, proposition acceptée par le plénum. Après les remerciements au bureau sortant, la nouvelle présidente s'est présentée. Nous reviendrons plus en détail sur sa personnalité et son parcours de vie dans une prochaine édition.

**Des comptes noir foncé**

Le grand argentier de la commune, Yannick Butin (PLRT) se réjouit de la situation financière de La Tène et précise quelques points qui figurent dans son rapport. Il craint, entre autres, les effets à retardement de la covid sur les finances communales mais est quand même confiant en l'avenir. La commission financière par son président Frédéric Ryser (PLRT) ne peut, elle aussi, que se réjouir du résultat de l'exercice 2020. Elle relève que cela fait plusieurs années que les bénéfices s'additionnent ce qui fait que tous nos indicateurs financiers sont en amélioration. Lors de ses différentes rencontres avec le conseil communal la commission financière a reçu réponses à toutes les questions posées. Elle remercie enfin le conseil communal pour l'excellente présentation des comptes

et l'administration en général pour le travail accompli tout au long de l'année et le service de comptabilité en particulier pour la très bonne tenue des écritures. Ce sera à l'unanimité que la commission financière recommande au conseil général d'accepter les comptes. Les verts se réjouissent aussi de l'excellent résultat et (comme quelques autres partis par ailleurs) se déclarent prêts à accepter une possible diminution du coefficient fiscal mais sans oublier d'investir dans des projets écologiquement durables. L'entente ne peut que faire le même constat même si, pour eux, il faut attendre les dégâts de la pandémie pour tirer une conclusion définitive sur la situation financière de la commune. Elle demande aussi que les investissements réguliers (qui devraient profiter aux entreprises locales voire régionales) soient plus importants qu'en 2020 pour éviter qu'un rattrapage à moyen terme ne coûte encore plus cher. Le PS tient le même discours mais pense que la baisse du coefficient fiscal n'est pas d'actualité. Les verts libéraux constatent que le conseil communal a dépassé de quelque 65'000 francs le montant maximal de sa compétences financière (150'000 francs) ce qui ne leur plaît pas. Malgré cela le groupe approuve les comptes. Le PLRT ne tient pas un autre discours et fait le constat que c'est principalement le surplus des impôts (quelque 1,3 millions) qui fait pencher la balance du bon côté. Au vu du développement de la commune, l'avenir n'est pas à craindre, mais les investissements sont insuffisants. Il attendra l'automne et les premiers indices des comptes 2021 pour poursuivre son objectif de demander une baisse du taux d'impôt.

Aucune remarque ou question ayant interrompu la lecture de détail, la présidente a mis au vote les comptes 2020 qui sont acceptés à l'unanimité.

Révision partielle du règlement de commune

Pour mettre en adéquation les différents articles concernant les délais de dépôts des rapports des différentes entités concernées par la tenue du conseil général, le règlement doit être corrigé. En outre la commission des TPSI se voit attribuer d'autres tâches et donc doit aussi changer de nom en devenant la commission des infrastructures (comINFRAS). Aucune commission

ou groupe n'ayant eu de remarques négatives sur ce point de l'ordre du jour, c'est à l'unanimité que la révision a été acceptée.

**Changement des horodateurs**

Comme une partie des horodateurs de la commune devient obsolète, et que la gestion de ceux-ci est chronophage et onéreuse, le conseil communal propose de les remplacer par des appareils plus modernes (gestion logicielle, alimentation solaire). Comme il s'agit ici d'une source de revenu non négligeable, il est important que le rapport frais – recettes soit le plus positif possible. Les nouveaux horodateurs permettent ainsi une meilleure gestion tant financière que du travail des ASP, une unité entre les appareils de la Tène et de Hauterive. Bien que certains groupes regrettent que la plupart des horodateurs ne sont pas encore amortis et pourraient servir encore de nombreuses années, il leur paraît que le jeu en vaut la chandelle et acceptent le crédit de 80'000 francs demandé. Une demande d'étude pour adapter la tarification à celle des localités environnantes a été faite au conseil communal. Ceci ne devrait pas pénaliser les habitantes et habitants de la Tène qui ont la possibilité d'acheter à prix préférentiel une vignette de parcage. Ce crédit est accepté à l'unanimité.

**Meilleure desserte des transports publics à Thielle et à Wavre: pas encore mais...**

La démocratie n'est pas réservée (en tout cas en Suisse) qu'aux élu-e-s. Chaque citoyenne, chaque citoyen a la possibilité de proposer des améliorations ou de demander des analyses de situations qui les concernent. C'est ce qu'ont fait 200 habitant(e)s de la commune en déposant une initiative demandant une meilleure intégration de Thielle et de Wavre dans le réseau des transports publics. En effet, bien que la partie ouest de la commune soit très bien desservie, la partie est n'a peu ou prou de possibilités de laisser la voiture au garage. De plus, pour les enfants de Thielle et Wavre qui se rendent à l'école à Marin ou Saint-Blaise, les horaires ne correspondent pas aux heures d'entrée en classe.

Dans son rapport, le conseil communal constate que, comme souvent quand il s'agit de transports publics, l'équation est complexe et oblige de nombreux acteurs (la commune elle-même, les communes

voisines, les compagnies de transport, le canton et la confédération) à se coordonner. Tout cela prend du temps. Mais dans ce cas-là, l'exécutif vient avec une bonne nouvelle. Les cadences de la ligne 133 de CarPostal, qui dessert les deux villages, devraient augmenter pour l'horaire 2022. En attendant et pour que les élèves ne doivent plus subir la situation actuelle (ils arrivent en retard au cours et ne peuvent rentrer à midi) encore plusieurs mois, le Conseil communal propose d'investir 30 000 francs pour financer des transports scolaires provisoires pour les élèves de Thielle et de Wavre du mois d'août à décembre 2021.

Tant la commission financière, la commission de la circulation et des transports publics et les groupes se réjouissent de la proposition et le crédit demandé passe la rampe à l'unanimité.

**Les travaux de révision du plan d'aménagement local (PAL) vont bon train**

Le conseil, dans son rapport très complet et précis, fait le point de la situation sur la phase I (la stratégie politique d'aménagement), sur la phase II (avant-projet) et sur les travaux encore à réaliser, notamment ceux liés à la formalisation du PAL (phase III). Le conseil général prend acte du rapport.

Le Conseil d'Etat ayant fixé aux communes un délai pour la révision des PAL à fin 2024, la commune de La Tène est à ce stade sur la bonne voie pour atteindre cet objectif.

**Les motions pourront être amendées**

Le PLRT a présenté une proposition de modification du règlement général de commune. Cette modification offrirait la possibilité aux membres du conseil général d'amender les motions. Cette possibilité existe déjà au niveau cantonal et dans certaines communes du canton.

Cette proposition a opposé ceux qui voient dans l'amendement un manque de respect envers le motionnaire à ceux qui pensent que les amendements ne peuvent qu'ajouter un petit plus au débat politique. Après une discussion nourrie, chacun a campé sur ses décisions. En fin de compte, le conseil général a accepté à une large majorité la proposition.

C'est après plus de deux heures trente de débats que la présidente a levé la séance.

## ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

### ■ Le coin des jeunes

**Groupe de jeunes (BUZZ)** : pour tout renseignement, contactez l'animateur de jeunesse, Gaëtan Broquet, 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

### ■ ENTRE-DEUX-LACS

Pour toutes les infos concernant la paroisse et les cultes en direct: [www.entre2lacs.ch](http://www.entre2lacs.ch)

### ■ Cultes Entre-deux-Lacs

Afin d'éviter les files d'attente devant le temple, nous vous recommandons vivement d'apporter un petit papier sur lequel figure déjà vos nom et prénom, adresse et no de téléphone, pour la liste de présence. Actuellement nous pouvons être 100 personnes- pas besoin de s'inscrire préalablement.

**Dimanche 20 juin** : 10h00 Culte au temple du Landeron.  
9h45 Rallye depuis le parking du centre sportif d'Hauterive pour les enfants de La Ruche et Bee Happy.  
Ce rallye sera suivi d'une grillade canadienne vers 12h00 à la Prise Godet. Les parents des participants sont les bienvenus.  
10h00 Culte au temple de St-Blaise - envoi de C. Aubert (garderie au foyer).  
10h00 Culte avec la Communauté Don Camillo, à la chapelle de Montmirail. Pour toutes infos, «Veuillez consulter le site [www.montmirail.ch](http://www.montmirail.ch)»

### ■ Cornaux-Cressier

#### Cressier :

**Mercredi 23 juin** : dès 9h00 Café du partage et de l'amitié au centre paroissial réformé de Cressier. Rencontres œcuméniques.

### ■ LIGNIÈRES-LE LANDERON

#### Lignièrès :

**Dimanche 20 juin** : 9h45 Transport depuis l'église pour le centre paroissial réformé de Cressier.

#### Le Landeron :

**Mercredi 23 juin** : 15h00 Culte au home Bellevue. Ouvert à tous.

### ■ L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

**Vous vivez** actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

**Vous désirez** retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

### CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS :

#### Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43,

Delphine.Collaud@eren.ch

Frédéric Hamman, tél. 079 101 35

73, frederic.hamman@eren.ch

Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60

90, raoul.pagnamenta@eren.ch

Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74

78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Julie Paik, tél. 076 568 54 11,

julie.paik@eren.ch

#### Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80

gaetan.broquet@gmail.com

#### Location des locaux

Temple de Lignièrès :

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30,

erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Lan-

deron : Frédéric Loeffel, tél. 078 920

31 34, frederic.loeffel@bluewin.ch

Centre paroissial réformé de Cres-

sier : Jocelyne Nourrice, tél. 032 757

11 03.

#### Foyer de St-Blaise :

Gérante : Sophie Rossel

Contact : foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses informations :

[www.entre2lacs.ch/foyer](http://www.entre2lacs.ch/foyer)

#### Secrétariat pastoral et paroissial :

Grand-Rue 15, 2072 Saint-Blaise, tél.

032 753 03 10 (mercredi - jeudi - ven-

credi) [entre2lacs@eren.ch](mailto:entre2lacs@eren.ch)

## ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

### ■ Paroisse de Saint-Blaise

#### VENDREDI 18 JUIN

09h00 Messe à Saint-Blaise

#### SAMEDI 19 JUIN

09h00-11h00 Catéchisme 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup>

Harmos dans la salle sous l'église

15h30 Fête du Premier Pardon à

Saint-Blaise (enfants 5<sup>ème</sup> Harmos)

18h30 Messe à Saint-Blaise

#### DIMANCHE 20 JUIN

09h00 Pas de Messe à Saint-Blaise

10h30 Messe à Saint-Blaise

#### LUNDI 21 JUIN

17h30-19h30 Rencontre catéchisme

9<sup>ème</sup> Harmos dans la salle sous

l'église

#### MARDI 22 JUIN

08h00-11h00 Secrétariat fermé

09h00 Pas de Messe à Saint-Blaise

#### MERCREDI 23 JUIN

20h00 Réunion de catéchistes, bilan

de l'année

#### VENDREDI 25 JUIN

09h00 Messe à Saint-Blaise

#### SAMEDI 26 JUIN

08h00-18h00 GRAND MARCHÉ AUX

PUCES autour et dans la salle sous

l'église

18h30 Messe à Saint-Blaise

#### DIMANCHE 27 JUIN

09h00 Pas de Messe à Saint-Blaise

10h30 Messe à Saint-Blaise

14h00 Mariage

**Horaires des Messes Samedis et**

**Dimanches en Juillet-Août 2021**

**Samedis : 18h00 aux Gene-**

**veys-sur-Coffrane et 18h30 à**

**Saint-Blaise**

**Dimanches : 09h00 à Cressier en**

**juin et août, et au Landeron en**

**juillet, 10h00 à Cernier et 10h30 à**

**Saint-Blaise**

#### Paroisse de Saint-Blaise

Secrétariat

Mardi et jeudi matin 8h00-11h00

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

[paroisse.catholique.st.blaise@sun-](mailto:paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch)

[rise.ch](mailto:rise.ch)

Répondant: abbé Leonardo Ka-

malebo

**Eu égard à la problématique au-**

**tour du Coronavirus, les activités/**

**horaires de la paroisse peuvent**

**changer à tout moment. Veuillez**

**s'il vous plaît vous référer à la**

**feuille dominicale ou rendez-vous**

sur le site <https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, dernières nouvelles, Feuille paroissiale de St-Blaise. Merci pour votre compréhension.

### ■ Cressier

#### MERCREDI 23 JUIN

10h00 Messe et visites au

home Saint Joseph à Cressier

### ■ Paroisse de Cressier-Cornaux

#### DIMANCHE 20 JUIN

09h00 Messe (horaire d'été !)

#### DIMANCHE 27 JUIN

09h00 Messe

**Contact : abbé Gérard Muanda, rue**

**de l'Église 1, 2088 Cressier, 032**

**757 11 86 ou 079 367 79 32, secré-**

**tariat mardi et vendredi après-mi-**

**di - 032 757 11 86 [ccll@bluewin.ch](mailto:ccll@bluewin.ch)**

**et [www.cath-ne.ch](http://www.cath-ne.ch)**

### ■ Paroisse du Landeron-Lignièrès

#### VENDREDI 18 JUIN

17h45 Chapelle: adoration - médi-

tation

18h15 Chapelle: messe

#### SAMEDI 19 JUIN

17h00 Messe des familles

#### SAMEDI 26 JUIN

17h00 Messe

**Contact : abbé Gérard Muanda, rue**

**de l'Église 1, 2088 Cressier, 032**

**757 11 86 ou 079 367 79 32, secré-**

**tariat mardi et vendredi après-mi-**

**di - 032 757 11 86 [ccll@bluewin.ch](mailto:ccll@bluewin.ch)**

**et [www.cath-ne.ch](http://www.cath-ne.ch)**

## Cabinet ELSA

### REBOUTEUSE & THÉRAPEUTE

Reconnu par les assurances complémentaires

Remise en place de l'Atlas, reboutement,

massages articulaires, sportifs,

relaxant, anti-cellulite et Reiki

### Elsa Gonçalves

078 868 15 02

#### Adresse:

Cabinet de Neuchâtel,  
Rue des Draizes 6, 2000 Neuchâtel  
(également présente au Val-de-Travers)

### Peinture • Papiers peints

### Rénovation de façades

### Parquets flottants

### Location déshumidificateurs



**CHRISTIAN  
PARIS**

Chemin des Peupliers 4

2074 Marin-Epagnier

Tél. : 032 753 61 26

Mobile : 079 611 69 89



e-mail : [paris.peinture@net2000.ch](mailto:paris.peinture@net2000.ch)

## AUTRES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

### ■ Eglise Evangélique Marin

**Culte : Dimanche à 10h**

Pour les modalités d'organisation,

nous vous invitons à consulter notre site Internet: [www.eeme.ch](http://www.eeme.ch)

LA NEUVEVILLE

## Championnat suisse inter-clubs !

### Tennis Club La Neuveville

**Honneur aux juniors : L'équipe filles des U16 aligne les victoires. Arès celle obtenue le lundi de Pentecôte, voilà que nos deux filles Léane Morand et Alizée Cividino ont récidivé contre le CT Neuchâtel. Victoire par 3 à 0, Léane 6/4 6/2 et Alizée 6/2 6/1. Ce duo a remporté le double par 6/2 6/0. Nos deux filles pointent au 1<sup>er</sup> rang du classement intermédiaire.**

Chez les adultes, l'équipe «élite» du cap Damien Althaus s'est inclinée à Marin. Malgré cette défaite, la formation 1<sup>ère</sup> ligue termine au 2<sup>ème</sup> rang et jouera le premier tour de promotion le 3 juillet à Genève (Eaux-Vives). A Marin victoire en simple de Joao Rodriguez en 3 sets, de Colin Kurth 6/4 6/2 et une victoire en double Colin/Julien Stalder 6/4 6/4. L'équipe Dames seniors 1<sup>ère</sup> ligue s'est imposée à domicile contre Le Locle 4 à 2. En simple, victoires d'Isabelle Seckar contre une R5 (6/4 6/4) et de Séverine Chédel contre R6. (6/2 6/2). Les deux doubles ont été remportés

par Isabelle/Jacqueline et par Dom/Mia, deux victoires en deux sets. Malgré cette belle victoire contre Le Locle, nos dames n'échappent pas au tour de relégation qui se tiendra le 3 juillet prochain. La poisse colle à la peau de cette équipe. En effet, après les blessures de Juliette et d'Isabelle, c'est la capitaine Anne qui a dû jeter l'éponge après quelques jeux suite à un petit malaise, sans gravité semble-t-il ! L'équipe jeunes seniors 35+ 2<sup>ème</sup> ligue, s'est inclinée à Mt-Soleil. A noter les victoires de Toedtli Vincent 6/3 6/3., de Daniel Maire 6/2 6/1 et de Zihler Mike 4/6 6/0 6/0. Le double Vincent/Mike a été remporté en 2 sets 6/4 6/4. Malheureusement le double n° 2 a été vaincu au super tie break 12/10, donc c'était tout près ! Cette équipe jouera contre Cortailod/Nexans le 20 juin prochain, après quoi le classement sera établi. L'équipe de Roland Houlmann s'est rendu à Neyruz. Défaite de 4 à 2 malgré une belle victoire de Daniel Breitenstein en simple et une en double avec l'association Roger Picard/ Bernard Mosimann au super tie break du 3<sup>ème</sup> set. Le capitaine Roland a longtemps cru à la victoire surtout après

deux heures et demie de lutte acharnée. Le super tie break lui a été fatal !

#### La situation au niveau des seniors Frijune

La journée du club Tour Frijune s'est déroulée au début du mois sur les installations du TC La Neuveville. C'est sous un soleil de plomb que les 24 joueuses et joueurs se sont affrontés dans une ambiance conviviale et empreinte de fair play. Après le sport, les participants ont pu déguster un repas organisé par Roland, Ursula, Anne et Jean. Donc une journée très réussie.

Les inter-clubs officiels n'étant pas encore terminés que Frijune lance son tournoi interseiors 50+. A nouveau, le TC La Neuveville a inscrit deux équipes. Début de la compétition le jeudi 17 juin. L'équipe fanion de Roland Houlmann joue à domicile contre Le Landeron. Alors que la «Deux» de Sam Baumann se déplace à Morat. Pour cette année, 19 formations sont réparties en quatre groupes. Nous donnerons quelques informations complémentaires et résultats du premier tour la semaine prochaine.

#### Les news de Damien

En rentrant du Kazakstan, Damien

a eu la bonne idée de faire une halte d'une semaine à Antalya en Turquie. En effet, il s'est hissé en demie finale avec une défaite contre le futur vainqueur du tournoi, un Argentin classé dans les 500 premiers ATP. A Antalya, le tableau était très relevé raison pour laquelle il a dû passer par les qualifications. Après trois tours passés avec succès, il a remporté trois matches dans le tableau principal, dont une belle perf en quart de finale avec une victoire contre Sandro Ehrat, classé 7<sup>ème</sup> joueur suisse et membre de l'équipe suisse de coupe Davis. Sept matches en une semaine c'était beaucoup demandé à l'organisme, de plus par 35 à 40 degrés. Pour l'occasion il était coaché par son frère Robin. Cette prestation en Turquie devrait lui permettre d'engranger une trentaine de rangs à l'ATP. Après quelques de repos mérités, il remettra les bleus de travail pour une semaine avant de se rendre dans les Grisons (Klostern) pour un tournoi Futur 25000 \$. A nouveau, il risque de devoir passer par les qualifications.

Le rédacteur du TC

LE LANDERON

## REMISE DES DIPLÔMES AUX PATROUILLEURS SCOLAIRES SOUS LE SOLEIL ET DANS LA BONNE HUMEUR

**Judi de la semaine dernière, les patrouilleurs étaient réunis dans la cour du collège primaire afin de recevoir leur diplôme. Même si aucune agape n'était à l'ordre du jour, mesures sanitaires oblige ! ils attendaient avec impatience la remise de leur certificat.**

Sous un beau soleil, les représentantes du CESC, Catherine Zbinden et Fanny Schreiber ont adressé des remerciements à tous ces élèves qui se sont mobilisés, jour après jour et quelque soit le temps, pour assurer la sûreté de tous les élèves ; des félicitations leur ont été adressées pour ce premier et bel engagement pour la collectivité, car les belles actions laissent toujours un sentiment de bien-être. En récompense pour leur investissement, ils ont reçu, selon leur choix, un abonnement piscine ou un bon du kiosque «NicoDoms», une coutume qui les ravit. Un arrangement floral est remis à Laurence

Petruzzi-Santchieri, enseignante responsable des patrouilleurs, pour sa disponibilité dans l'organisation de ce «service».

Afin de marquer ce moment particulier dans leur vie scolaire, le sergent-major chef Heinz Morgenthaler était présent pour la dernière fois de sa carrière, après 28 ans passés dans le domaine de l'éducation et de la prévention routière de la police neuchâteloise. Raphaël Bourquin et Gaëlle Gabus de la sécurité publique communale et Baloussa Moussa (patrouilleur-surveillant chaque jour avec les jeunes) étaient également présents.

Avant la distribution des diplômes, Mme Petruzzi-Santchieri adresse des remerciements à tous ces élèves motivés, à Moussa qui est là pour les encadrer, ainsi qu'aux représentants de la sécurité publique communale pour leur disponibilité. Sous les applaudissements, chaque patrouil-

leur vient chercher son diplôme à l'énoncé de son nom.

La cérémonie s'est terminée par la traditionnelle photo prise sous l'ombrage des arbres de la cour du collège primaire.

Bravo à : Léna Abaterusso, Inès Amrari, Bleron Bislimovic, Edon Bislimovic, Gabriel Del Toro, Éléonore Erard, Théo Freiburghaus,

Arthur Garrigues, Léo Garrigues, Alexandre-Georges Gicot, Léna Girard, Racha Kölbl, Ethan Kummer, Satya Lachat, Billie Mallet, Adriana Parrod, Aaron Rollier, Arturo Rollier, Thomas Rorato, Tim Sallin, Célia Turin, Camille Vega.

CP



LA TÈNE

## Joëlle Rotsch, une Marinoise qui œuvre en Afrique

C'est dans un contexte très particulier, que Joëlle, la fille de notre Conseiller communal Daniel Rotsch, œuvre au Togo, ceci avec un taux de pauvreté vraiment très élevé. C'est malheureusement les enfants qui les premiers souffrent, soit parce que les parents n'arrivent pas à subvenir à leurs besoins ou parce qu'ils ont perdu un ou les deux parents. Ainsi on trouve des enfants qui vivent dans la rue, voire qui travaillent et qui sont victime de malnutrition, d'analphabétisme, de maladie et d'abus divers. De ce fait, beaucoup d'enfants des rues tombent dans la délinquance ou la toxicomanie. Ils sont âgés de moins de 17 ans et sont souvent déscolarisés.

**Ce que va apporter l'orphelinat aux enfants:** l'Association Franco-Togolaise JVSI (Jeunes Volontaires pour la Solidarité Internationale), a débuté le projet de construction ci-dessus, qui se situe dans le quartier de Kohé, en banlieue de Lomé. Cet orphelinat va, premièrement apporter un toit à ces enfants des rues de Kohé, une éducation dans un encadrement et une sécurité, notamment au niveau sanitaire.

**Un autre volet du projet,** est un programme d'aide aux parents en leur proposant un fonds (aide financière) pour leur permettre d'être soutenus dans l'activité génératrice de revenus qu'ils pratiquent. Le but étant qu'ils arrivent à subvenir aux besoins de leur famille.

**L'Association JVSI:** comme mentionné ci-dessus, cette Association est Franco-Togolaise. Elle a été créée en 2012 par Alexis Kombaté qui en est toujours aujourd'hui son président. Cette Association a plusieurs missions, soit:

- Aide à la population locale principalement pour la construction de bâtiments scolaires, de latrines publiques, de bibliothèque, etc.
- Mission au plus proche de la population avec l'alphabétisation des femmes en milieu rural, sensibilisation à diverses maladies
- Stage d'immersion dans divers domaines comme la médecine, le journalisme, le droit, etc.

**Comment Joëlle s'est retrouvée impliquée dans ce projet:** Joëlle a connu l'Association JVSI simplement par le biais d'internet. Elle a ainsi eu l'occasion de faire une première mission en 2017, dans le cadre de ses études d'infirmière. Elle a ensuite renouvelé l'expérience en 2018, toujours dans le domaine médical. Au fil du temps, elle a eu la chance de se faire attribuer une place au sein de JVSI comme conseillère aux futurs volontaires. Elle a également la chance d'habiter une partie de l'année au Togo, donc elle peut se rendre compte également des difficultés du terrain et des gens.

**En deux mots:** Joëlle Rotsch, 29 ans a obtenu un «Bachelor of Science HES-SO en soins infirmiers» à la Haute École spécialisée en Suisse occidentale. Elle habite à Marin et y a passé toute son enfance. Son activité en Afrique au Togo a débuté en 2017. Elle y est active de deux à six mois par année. Le reste du temps elle travaille à Neuchâtel comme infirmière indépendante.

**Liens utiles:** l'association cherche encore des fonds pour terminer la construction de l'orphelinat. La cagnotte de fonds est: <https://www.leetchi.com/c/construction-de-lorphelinat-de-kohe-lome-togo> le site internet de l'association est: [www.jvsi.org](http://www.jvsi.org)

**Informations sur l'avancement du chantier** sur le groupe facebook: «Finalisation du chantier de l'orphelinat de Kohé»

L'appel est relié par le biais du Bulcom.

Merci de penser au chantier de Kohé, merci pour Joëlle et les amis du Togo!

RS



Un projet de construction d'un orphelinat au Togo par l'Association JVSI et ses donateurs

Journée torride  
**Torrée à risque...**  
Attention!

**ECAP** 1810  
Neuchâtel  
Etablissement cantonal  
d'assurance et de prévention

[www.ecap-ne.ch](http://www.ecap-ne.ch)

**Journée De détection**

Pour les juniors  
**C,D,E**  
De 9 à 15 ans  
Mercredi 23 juin 2021  
14:00 - 16:00  
Centre sportif des Fourches - St-Blaise

contact : 076 440 84 38  
e-mail : [info@fcstblaise.ch](mailto:info@fcstblaise.ch)

LE LANDERON

## L'ADMINISTRATEUR COMMUNAL PREND SA RETRAITE, UNE ADMINISTRATRICE REPREND LE FLAMBEAU



**Entré à l'administration communale du Landeron en 1982 en tant que préposé à la police des habitants, Michel Hinkel met ses compétences dans divers postes (responsabilité du domaine comptable, mise en place d'un nouveau système informatique, introduction d'un nouveau plan comptable et toute la gestion financière). Bras droit de Rémy Muriset, il se charge, avec beaucoup de compétence, des dossiers sociaux dont il poursuivra la gestion dans ses fonctions d'administrateur communal.**

Durant tout son parcours, il a eu la chance de pouvoir côtoyer des personnes magnifiques, d'être un pivot entre les autorités communales et cantonales, de voir la réalisation de nombreux projets (notamment, l'inauguration du C2T, l'adaptation et la modernisation de la STEP, le pacte officiel de jumelage avec Soleure, le nouveau CAL, et plein d'autres dossiers). Il souligne que tout seul, on ne peut rien faire, mais avec une équipe

au top dans tous les domaines, on peut évoluer comme il a pu le faire. Pour lui, ces années ont été géniales, instructives et passionnantes. Il tire un excellent bilan tout en soulignant que «si c'était à refaire, je repartirais». Il parle avec plaisir de ses relations avec les 32 Conseillers communaux (8 femmes et 24 hommes) qui ont conduits les affaires communales, de ses 1400 séances avec le conseil communal ou les 210 séances du Conseil général. Des expériences intéressantes, pleines d'enrichissement et de collaboration.

Ce ne fut pas un job de routine, mais il part avec le sentiment d'avoir rempli son devoir tout en transmettant à Daniela Catalano, qui reprend sa fonction, toutes les informations nécessaires et importantes pour la gestion de ce poste. Il est heureux de voir cette jeune femme reprendre le flambeau avec toutes les nombreuses compétences dont elle dispose.

Il se réjouit de partir en retraite le 30 juin avec le sentiment d'avoir accompli sa tâche avec diligence dans un esprit d'ouverture. Que de beaux souvenirs à garder. On ne peut que lui souhaiter une très belle retraite.

**Le flambeau d'administratrice communale est repris par Daniela Catalano**

Daniela Catalano (1984) est née et a grandi au Landeron en suivant son parcours scolaire obligatoire dans sa commune. Après avoir obtenu un diplôme de culture générale (option socio-éducative dans une classe bilingue français-Italien) au Lycée Jean-Piaget, elle opte pour un apprentissage d'employée de commerce à l'Etat de Neuchâtel (Tribunal du district de Boudry et Service des mineurs et des tutelles). CFC en poche, elle poursuit sa formation à la Haute école arc économie en obtenant son Bachelor of Science HES-SO en économie d'entreprise (spécialisation en ressources humaines). Durant ses études, elle occupe à 20% un poste de secrétaire médicale dans le service de neurologie du centre hospitalier de Bienne. Durant les deux années suivantes, elle occupe un poste de secrétaire à temps complet au Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers à Boudry.

Son activité professionnelle la conduit ensuite à pouvoir assumer le poste d'administratrice communale à Enges durant 7 ans. Cette activité lui permet de développer des compétences dans tous les domaines,

une belle expérience de travail dans une administration communale.

En 2020, l'opportunité de revenir dans sa commune se présente et c'est le 1<sup>er</sup> mars de cette année-là qu'elle est engagée en tant que cheffe des services administratifs et administratrice adjointe. Mariée et maman d'un enfant de 6 ans, c'est avec joie qu'elle est revenue à ses racines pour y vivre et y travailler.

Elle ne pensait pas reprendre aussi vite le poste d'administratrice, mais avec la complémentarité et les compétences de son adjointe, Mme Nelly Sellenet Moré (engagée le 1<sup>er</sup> mai 2021 en tant que cheffe des services administratifs et administratrice adjointe) et des toutes bonnes équipes en place, elle veut relever ce challenge en étant à disposition de l'administration et de la population.

Son but est de garder une stabilité importante pour elle tout en apportant les améliorations dues à l'évolution de la société (communications et informations). Fournir une réponse dans des délais raisonnables, promouvoir l'égalité de traitement à tous les niveaux – tout en respectant le cadre légal – développer les activités de coordination avec les autorités politiques et la population sont à ses yeux des valeurs importantes. Dynamique et souriante, elle se réjouit de reprendre ce flambeau le 1<sup>er</sup> juillet de cette année.

Nous lui souhaitons plein succès et plaisir dans sa nouvelle fonction.

CP

**IMPRESSUM**

Tirage: 10'500 ex.

**Adresse:** Bulcom, Route des Falaises 94, 2000 Neuchâtel  
Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch

**Publicité:** Frédéric Huber, Tél. 079 408 56 05, huber@bulcom.ch

**Mise en page:** Sandra Rocha, Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch

**Redaction:** redaction@bulcom.ch

**Tarif des annonces par colonne:** Fr. 1.85 le mm, TVA 7.7% non comprise

**Abonnement:** 92 francs

Délai pour les textes: mardi 17 h

[www.messeiller.ch](http://www.messeiller.ch)

**TERRASSE OUVERTE**

**A L'EMPORTER** **EN LIVRAISON**

**Sucré Salé**  
spécialités libanaises

**A L'EMPORTER AU 032 753 05 45 • 076 413 54 52**

Grand-Rue 8 • 2072 Saint-Blaise  
Suivez-nous sur et   
[www.sucresalé.ch](http://www.sucresalé.ch)

**LIVRAISON À DOMICILE**  
**Téléchargez l'application Smood.ch**

**smood.ch**  
Download on the App Store | Get it on Google Play

**DU MARDI AU SAMEDI NON STOP DE 11 H À 21 H**

votre partenaire de **confiance**  
pour vos projets éNergétiques

**Avance des subventions fédérales**  
sur votre installation photovoltaïque

**Prix compétitifs et service de proximité**

- ✓ Photovoltaïque
- ✓ Pompe à chaleur
- ✓ Installation électrique
- ✓ Borne de recharge Vmotion

Offre gratuite et sans engagement  
viteos.ch / 032 886 0 886

**viteos**  
L'ÉNERGIE AU QUOTIDIEN

## Nathan Magnin Pêcheur Professionnel



**Soyez prêts!!!**

**Préparez vos grillades!!!**

Venez découvrir nos «Donut's barbecue»

Bateaux sans permis - 10 personnes

Unique sur le lac de Neuchâtel

Renseignements et réservation: 079 174 20 63

## Dans le vent de l'actualité

### Pays de Neuchâtel

## Il deviendra un îlot de fraîcheur

**Au début du mois de mai passé, la Banque cantonale neuchâteloise a publié sa cinquième étude sur le marché résidentiel neuchâtelois réalisée par Wüestpartner. Cette étude confirme la bonne tenue du marché immobilier. Les perspectives sont positives pour les villas et les PPE alors que la pression persiste sur le marché commercial.**

L'étude, dans un chapitre spécial, analyse les facteurs de localisation à court et à moyen terme dans le canton. Elle considère que le développement du télétravail pourrait amener certains ménages à reconsidérer leur choix résidentiel. A cet égard le Canton de Neuchâtel a une carte à jouer par sa qualité de vie et son offre de logements à prix abordables. Elle ajoute que l'amélioration de la fiscalité offre des perspectives intéressantes.

Selon Wüestpartner, la pandémie de Covid 19 a bouleversé certaines habitudes et a permis à la population suisse de redécouvrir régions moins connues du pays: l'Arc jurassien et, en particulier le canton de Neuchâtel, son savoir-vivre et sa proximité à la nature. Certains ménages pourraient reconsidérer leur choix résidentiel d'autant plus qu'à l'horizon 2030, un

nouveau réseau de liaisons ferroviaires sera créé. Une politique de domiciliation active menée par les autorités contribuera à relancer la démographie neuchâteloise.

L'étude aborde un «sujet chaud» en effectuant une projection en 2060 dans un scénario qui a permis à la Suisse d'éviter un réchauffement climatique grâce aux mesures de protection du climat prises au niveau mondial pour limiter les émissions de CO2. Elle prend en considération une hausse moyenne de 2,3° C en Suisse selon un scénario modéré.

Alors que la ville de Genève comptera 32 jours de canicule et celle de Bâle 25, Neuchâtel comptera tout de même 18 jours de grosses chaleurs. Les villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle ne seront touchées, cependant, que 3,5 jours par ces journées caniculaires.

Les auteurs de l'étude affirment que le canton de Neuchâtel se distinguera comme un îlot de fraîcheur en Suisse en comparaison du chaudron genevois. Peut-être grâce aux pays qui nous entourent après le refus par le peuple suisse, le 13 juin passé, de la loi CO2 ...

Claude Zweiacker